

Souvenirs de Rome

M. LE CHANOINE P.-E. LUSSIER ET LES ZOUAVES CANADIENS

LN lisant dans la *Semaine religieuse de Montréal*, l'article consacré au regretté chanoine Lussier ⁽¹⁾, décédé à Beauharnois, le 24 décembre dernier, je me suis arrêté longuement sur la page qui raconte son séjour à Rome, tout absorbé par les souvenirs attachés au nom du saint prêtre que Dieu vient de rappeler à lui. Avec ces chers souvenirs, m'est venu le regret de ne pas lui avoir assez montré la gratitude que je lui gardais. Pour réparer ma faute, ou mon oubli, j'écris ces notes dans l'espoir qu'elles pourront contribuer à conserver et à honorer sa mémoire.

Je venais d'arriver à Rome, en 1868, quand je vis et entendis M. Lussier pour la première fois, dans un banquet donné au *Cercle canadien* à l'occasion de la Saint-Jean-Baptiste. Il répondait à la santé des aumôniers ⁽²⁾. Sa

(1) J'ai cru longtemps que M. Eucher Lussier était le 26e de sa famille et que, comme feu le grand vicaire Hudon et feu l'honorable Gédéon Ouimet, il avait été *passé en dimes* à son curé, le vénérable M. Pépin, de Boucherville. Informations prises à des sources sûres, je constate qu'il n'était que le 18e. M. Pépin, qui n'était pas *regardant*, l'adopta quand même. Dieu bénit sa charité en faisant de son protégé l'un des membres les plus distingués du clergé canadien. — *Toutes les notes sont de l'auteur.*

(2) Dès leur arrivée à Rome, le Pape nomma M. Edmond Moreau aumônier des zouaves canadiens, et peu après M. E. Lussier son assistant. Chaque nationalité avait ainsi ses aumôniers : les Français, Mgr Daniel et le Père Doussot ; les Belges, le Père de Gerlache ; les Hollandais, l'abbé Paaps ; les Anglais, Mgr Stoner ; l'odieuse *assimilation* ne comptait pas encore d'adeptes en-dehors de la Russie, de la Prusse et de l'Angleterre.

parole simple, chaude et sympathique, son air timide, sa figure pleine de bonté et d'intelligence, tout m'attira vers lui. Dans l'isolement où je me trouvais, et dont je m'inquiétais, je sentais le besoin et le prix d'une amitié forte et éclairée. Dieu, dans sa bonté, lui fit connaître sans doute mon secret désir, car bientôt il devint pour moi comme un protecteur et un père; et, de toutes les belles et bonnes figures que j'ai rencontrées à Rome, pendant mes deux années de zouave pontifical, nulle, après celle de l'immortel Pie IX, ne m'est plus douce à évoquer que celle du bon M. Lussier. De lui-même, il vint à moi, comme il allait à beaucoup de ces simples et tout petits soldats, venus avec lui du Canada, sa patrie, s'enrôler dans la fidèle armée de Pie IX. Je le trouvai bien bon de me discerner entre les autres, et j'ai gardé pour toujours à cet excellent prêtre le meilleur de ma sympathie.

A la fin de juillet 1868, nous partions pour le *Camp d'Annibal* à huit lieues de Rome. Avis en fut donné à cinq heures du soir, alors que, fatigués par une journée de corvées et d'exercices au soleil, nous songions à prendre un repos qui nous semblait bien gagné. Il fallut pourtant s'exécuter, et à huit heures le même soir, nous étions réunis sur la place de Saint-Jean-de-Latran, sac au dos et les jambes mouluées par les marches et contre-marches qu'avait exigées les préparatifs d'un départ aussi précipité. Je ployais déjà sous le fardeau et ne voyais rien moins que la voie douloureuse dans la route à parcourir. Pendant que, pour me donner un peu de courage, je considérais la *Scala Santa* (le Saint Escalier) qui se trouvait à quelques pas, mon bon ange m'apparut dans la personne du déjà cher M. Lussier, et, grâce à ses bonnes paroles, ma souffrance fut adoucie et je pus porter ma croix jusqu'au sommet de la montagne dite *Rocca di Papa*.

J'avais bien retenu son dernier mot: " Je vous rejoindrai bientôt! ". En effet, nous commencions à peine l'apprentis-

sage de la vie du *camp*, exécutant force manoeuvres, crevant de chaleur le jour, grelottant de froid la nuit, couchant sur une légère couche de paille, quand une après-midi, à l'heure du *rata*, M. Lussier, installé pour ses vacances, dans une chambrette de la ville voisine, se présente à notre tente armé de son beau sourire. La *benvenuta* souhaitée et les excuses faites, comme j'allais prendre mon souper ou mon diner comme on voudra (l'un valait l'autre), notre visiteur, feignant une grande faim et jetant sur ma mince ration des yeux de convoitise, me dit d'un ton quasi suppliant : " Voulez-vous, s'il vous plaît, me vendre votre gamelle ? Voici deux francs. Vous, allez manger au restaurant ! " Ceux qui ont vécu de la marmite du soldat comprendront que l'aubaine n'était pas à dédaigner. Deux francs, c'étaient deux bons repas à la cantine ! Malgré mes protestations l'étrange marché se répéta une couple de fois, et je suis porté à croire que la faim prenait ainsi tous les jours notre trop charitable ami. Pendant qu'il faisait bombance avec les patates et les haricots bouillis, tantôt de l'un, tantôt de l'autre, ses protégés se régalaient gaiement de petites côtelettes de mouton ou d'un morceau de poulet qu'accompagnait une *fiaschetta* de bon vin. Jusque là j'avais cru que, seules, les mères étaient capables d'une telle abnégation.

A Rome, il multipliait ses visites au *Cercle* de la rue *Del archo della ciambella* ⁽³⁾. On le voyait se glisser comme à la

(3) Les anciennes salles du *Cercle* étaient occupées en 1905, lors de mon dernier voyage à Rome, par des Soeurs françaises. J'ai eu, à maintes reprises l'indiscrétion de m'arrêter sous leurs fenêtres, espérant entendre encore nos chants favoris : *Vive la Canadienne ! Les Volontaires de Terrebonne, En avant marchons.....* Je n'ai perçu que le murmure rythmé de l'*Ave Maria*. Bien des édifices qui nous furent chers ont eu un sort plus malheureux. La rue n'a pas changé d'aspect, et la Madone d'en face est toujours là, souriant tristement, et regardant... je suppose, si ses enfants de 1868 reviennent ! Mais la lampe est éteinte...

dérobée à travers les salles, allant doucement vers tous les groupes donner des nouvelles du Canada, semer des encouragements, des conseils et surtout de la gaieté. Que de nuages il savait dissiper et remplacer par un bon rayon de soleil ! Nous aimant tous, il se faisait aimer de nous tous. Parfois, son amour devenait vraiment héroïque. On le vit, l'hiver, forcer des malades à prendre sa chambre, où flambait un bon feu de cheminée, pendant que lui, tout en se faisant garde-malade, étudiait et dormait au froid. Chaque fois que la mort frappait l'un des nôtres, après des visites répétées à l'hôpital, comme une mère il suivait le cercueil jusqu'au cimetière mêlant des larmes à ses prières.

Oh ! nos morts de là-bas, gardons-nous de les oublier ! Ils sont neuf qui représentent le Canada sous la terre romaine, dans le voisinage des martyrs. Huit sont au cimetière San Lorenzo, tout près du tombeau de Pie IX : Joseph Leblanc, Arthur d'Estimauville, Napoléon Münro, Charles Tachereau, Sifroi Desjardins, Agapit Bondy, Jérémie Lefort, Xavier Palardy . . . Ferdinand Violetti mort à Viterbe eut le privilège d'être inhumé dans la cathédrale du lieu, tout à côté du cardinal Bédini, premier nonce au Canada (*). " C'est une belle destinée, a dit Veillot, de mourir à Rome, au service de Rome, enfant de Rome. " Le cimetière San Lorenzo, un des plus beaux du monde, attire tous les visiteurs de Rome. Que les Canadiens ne manquent jamais d'y aller

(*) Tout au fond du cimetière de San Lorenzo, dans la partie des humbles, se trouve une croix en marbre, portant au haut un écusson avec la devise : *Aime Dieu et va ton chemin*. Au centre on lit : *A la mémoire de Charles Paquet dit Lavallée, ancien président de l'UNION ALLET, né à Québec, le 6 janvier 1831, mort à Rome le 30 mai 1892, gendarme pontifical*. Charles Paquet que nous nous plaisions à appeler le *Père Charles* a toute une histoire, et elle est belle. On peut en lire les principaux traits dans le chapitre que lui a consacré le camarade Gustave Drolet, dans ses *Zouaviana*.

donner un pieux souvenir aux chers compatriotes qui, tombés au poste, n'ont pas goûté les joies du retour.

Nous avons dû à M. Lussier, en grande partie, la petite bibliothèque qui, avec les journaux de France et du Canada, nous permettait d'occuper utilement nos temps libres. Lors de la prise de Rome, elle comptait près de cent volumes parmi lesquels la grande *Histoire de l'Église* par Rohrbacher, don de Louis Veillot (5). Malheureusement, avec bien d'autres souvenirs sacrés, la petite bibliothèque disparut dans le pillage qu'occasionna la prise de Rome par les brigands du roi galantuamo—que nous appelons, nous, le roi voleur!

Dans la salle où était installée cette bibliothèque, nos aumôniers avaient fait placer des tables avec du papier, de l'encre et des plumes. C'est là que s'écrivaient les lettres privées et les correspondances publiques impatiemment attendues par les parents et les amis du Canada. Les grands journaux du temps, même les hebdomadaires, avaient au régiment des zouaves, leurs correspondants attitrés. Ainsi Emile Perrin représentait l'*Ordre*, Casimir de Hempel, le *Nouveau-Monde*, Pierre Dupras, Gustave Drolet et Louis Garceau la *Minerve*. Entre toutes, se faisaient remarquer par le choix des informations, l'élévation de la pensée et la correction du style, les *Lettres* adressées au *Franco-Canadien*.

(5) Le rédacteur de l'*Univers* en allant à Rome pour le Concile avait fait suivre ce volumineux ouvrage qu'il appelait son arsenal. On sait les rudes coups portés alors par le vaillant polémiste aux adversaires de l'infailibilité pontificale. Le Concile interrompu, Louis Veillot, suivant la promesse faite à M. Moreau, lors de sa visite aux zouaves canadiens, envoya son *arsenal* à notre bibliothèque. En marge de plusieurs volumes se lisaient des notes de la main de Veillot lui-même, ou de l'une de ses filles — ce qui rendait l'ouvrage doublement précieux. Louis Veillot, en son style des grands jours, a raconté lui-même aux lecteurs de l'*Univers*, la visite qu'il fit aux zouaves canadiens le 14 mars 1870. C'est aujourd'hui une des plus belles pages des *Mélanges* et de *Rome pendant le Concile*.

de Saint-Jean-d'Iberville. Elles n'étaient pas signées, mais tous connaissaient l'auteur qui n'était autre que M. Lussier. Déjà, il se tenait obstinément dans l'ombre, ayant une horreur instinctive de la mise en scène (6).

Un correspondant, que je ne veux pas nommer, tenta un jour un article qu'on appellerait aujourd'hui sensationnel, à propos d'un sermon du bouillant abbé Combalot, qui, après avoir sollicité et obtenu la faveur de servir la messe d'ouverture du Concile, fut appelé à prêcher la station du carême à *Sant' Andrea della Valle*. Le 12 mars, dans un grand élan oratoire, après avoir stigmatisé le mot malheureux de Montalembert—*l'Idole du Vatican*, appliqué à Pie IX—il prit à parti les libéraux en soutane. Je me rappelle cette exclamation lancée à l'auditoire étonné et silencieux : *Nous n'avons plus d'apôtres, nous n'avons que des rhéteurs. Le Dieu de l'Évangile est remplacé par le Dieu des poètes et des philosophes, et, au son de phrases harmonieuses et cadencées comme un air de polka, on conduit la société à l'abîme!* Nous n'étions pas à bout de surprises. Comme il descendait de chaire, à demi épuisé — il avait bien 72 ans — par une heure d'efforts, on lui remit un télégramme annonçant la mort du comte Charles de Montalembert qu'il venait de juger si sévèrement. Se tournant alors vers le peuple, il lui fit part en sanglotant de la douloureuse nouvelle, recommandant l'âme du grand orateur catholique à la miséricorde du souverain juge. Cela se passait vers trois heures du soir. Une heure après, l'abbé Bougaud, alors grand-vicaire de Mgr Dupanloup, déjà célèbre par ses *vies* de sainte Monique et de sainte Jeanne de Chantal,

(6) L'honorable Gabriel Marchand, confrère de collège de M. Lussier, était dans le temps rédacteur du *Franco-Canadien* et il avait, par son journal, puissamment favorisé le mouvement des zouaves. M. Lussier lui exprimait par ses *Lettres* son amitié et sa reconnaissance.

donnait une conférence sur l'Eglise à Saint-Louis-des-Français. Le correspondant, que je n'ai pas nommé, crut reconnaître dans le conférencier de Saint-Louis l'un des rhéteurs que venait de dénoncer le prédicateur de *Sant' Andrea*, et, le soir, au *Cercle*, il confiait au papier ses impressions de l'après-midi, se permettant de fortifier la thèse du vieil abbé par des exemples pris à même les orateurs en vogue, même chez les Pères du Concile... A l'instant où il terminait son travail, M. Lussier arriva, faisant sa tournée quotidienne. Il le salua avec sa bienveillance accoutumée et le félicita de son assiduité à l'étude. Flatté, notre jeune critique s'empressa de communiquer ses feuilles... comptant sans doute sur un nouveau compliment — la vanité nous joue parfois de si vilains tours... La lecture faite, M. l'aumônier, tirant aimablement la moustache naissante de son ami, lui dit tout bas, comme à regret : " Un peu jeune je crois pour faire ainsi la leçon à des grands vicaires et à des évêques... Ce que vous dites est peut-être vrai ; mais à votre place, je me contenterais, pour le moment, de le penser ". Le manuscrit, au lieu des honneurs de la publicité, eut celui moins compromettant, du panier, et il servit le lendemain à allumer le fourneau de Gasparo, le gardien du *Cercle*. N'est-ce pas là souvent le sort de nos plus beaux rêves ?

Ce qui va suivre est tellement intime que j'ai hésité à l'écrire. Un confrère à qui j'ai fait connaître mes scrupules m'en a fait reproche. " Dans votre récit qui ne peut qu'édifier, m'a-t-il dit, je vois surtout la Sainte Vierge dont la bonté pour vous a été trop grande pour ne pas la publier. Ecrivez et n'omettez rien." Donc, pendant l'hiver de 1870, j'appris que cinq de mes camarades se préparaient à faire le pèlerinage de la Terre-Sainte. Ancien et futur clerc, je comprenais quel avantage donnerait à mes études la visite des Lieux Saints et tout de suite je songeai aux moyens à prendre pour devenir

le sixième pèlerin. Comme première démarche, j'allai à l'église de Saint-Augustin où l'amour filial m'avait attiré dès mon arrivée à Rome. Le tombeau de sainte Monique est là. Une madone, richement installée à l'entrée du sanctuaire, ne tarda pas à partager ma dévotion avec la patronne des mères chrétiennes, et depuis longtemps je n'allais pas vers l'une sans m'arrêter aux pieds de l'autre. Après une longue prière, dans laquelle je mis toute mon âme, je revins convaincu que Dieu non seulement permettait le voyage, mais le *voulait*, et j'allai plein de confiance frapper à la porte de M. H. que je croyais être en fonds, pour lui exposer mon projet et lui demander de m'aider à le réaliser. J'avais bien une réserve, mais elle était insuffisante pour couvrir les frais d'un aussi long voyage. " Ne manquez pas cette chance, me dit M. H., après m'avoir entendu. Faites vos préparatifs et si la somme sur laquelle vous comptez n'arrive pas à temps, je vous avancerai ce qui pourrait vous manquer. " Il n'y avait plus à en douter, le ciel était pour moi ! Tout heureux je sollicitai et obtins facilement un congé de deux mois et pourvus à tout ce que nécessitaient les circonstances, sans oublier d'aller chaque jour remercier ma madone à qui j'étais convaincu devoir mon bonheur, lui laissant à chaque visite une modeste offrande. Je savais que rien n'aide la prière comme le sacrifice. La veille du départ, assuré enfin de faire ce voyage de Jérusalem — le plus beau après celui du ciel ! — je me présentai de nouveau chez mon bailleur de fonds pour retirer le montant promis. Le mandat attendu du Canada n'était pas arrivé. Que l'on juge de ma stupeur, quand j'entendis celui qui tenait mon sort entre ses mains me dire : " Mon cher ami, j'en suis chagrin, mais voilà que dans le moment je n'ai pas le sou ; ne comptez pas sur moi ". Je crus, avec mes illusions, voir et entendre crouler les murs de l'appartement où nous étions. Me rendant compte de la position

pénible de celui qui, sans le vouloir, je le crois, me trompait si cruellement, je fis taire mes impressions, et me retirai dans une chambre voisine où, me jetant sur un banc, je savourai avec amertume ma déception. Je pensais à cette *terre promise* dont je ne foulerais jamais le sol béni ; à mes lettres parties pour le Canada, dans lesquelles je chantais ma joie ; à mes amis qui devaient le lendemain m'accompagner à la gare pour me faire leurs souhaits de bon voyage ; au secrétariat où mon nom était entré dans la colonne des *en congé*... J'entendais bourdonner à mes oreilles les doléances banales et peut-être des moqueries. Ma jeune imagination s'exaltant de plus en plus, je finis par me persuader que j'étais le plus malheureux des hommes. J'allais retourner chez M. H. . . . pour donner un peu libre cours aux sentiments qui m'oppressaient quand tout-à-coup, comme le rayon de soleil au milieu de l'orage, le souvenir de ma madone me revint. Sans tarder, je m'enfuis à l'église de Saint-Augustin dire à la grande consolatrice ma souffrance et lui faire aussi quelques reproches. Elle seule pouvait me soulager. Le calme me revint peu à peu, assez pour me donner la force de faire sincèrement mon acte de résignation et, renouvelant mon offrande ordinaire, je pris le chemin de la caserne. J'avais à peine fait quelques pas, que je sentis une main peser sur mon épaule. C'était M. Lussier. Il me dit joyeusement : " Eh ! bien ! vous partez donc demain pour l'Orient ? " Les questions que je prévoyais et qui devaient raviver longtemps la blessure reçue en plein coeur, commençaient déjà : " Hélas ! " Et tout penaud, je racontai ma mésaventure. Au lieu de s'attrister sur mon sort, le bon M. Lussier se prit à sourire. Puis, me prenant par le bras — il me semble sentir encore le contact de cette main de bon Samaritain ! — il me dit : " Mon cher, je ne veux pas vous faire de reproches ; mais que n'avez-vous pensé à moi ? Combien vous faut-il ? " — Cinq cents francs " . . . — " Justement, je viens d'en recevoir mille que je mets à votre disposition.

Venez à ma chambre! ” “ Mais, Monsieur Lussier. . . . ” — “ Soyez tranquille, je n'ai aucun besoin de cet argent, et j'ai grand plaisir à vous rendre ce service. ” — Oh! la sainte et aimable charité !

On se rappelle peut-être que, dans la première quinzaine de septembre 1870, M. l'abbé Moreau était revenu au Canada, pour conduire de Montréal à Rome un nouveau détachement de zouaves que les bouleversements causés en France par la guerre franco-prussienne obligèrent d'ailleurs de s'arrêter à Brest. M. Lussier fut donc seul à desservir les zouaves canadiens pendant le siège de Rome et les jours agités qui le précédèrent. Ce qu'il dut y mettre de zèle, de dévouement et de sacrifices! Les deux faits suivants suffisent à prouver que le frêle et timide M. Lussier avait l'âme vaillante et savait au besoin se montrer intrépide. Je lis dans *Nos Croisés* de l'abbé E. Moreau: “ M. Lussier put, malgré mille difficultés, faire sortir de l'hôpital *San Spirito* huit malades. Après les avoir habillés en bourgeois, il les fit conduire à Livourne, sous la garde d'un prêtre, pour qu'ils pussent s'embarquer avec leurs compatriotes.” C'est avec encore plus de difficultés qu'il nous conserva notre drapeau. Déposé au *Cercle*, ce drapeau allait tomber aux mains des envahisseurs, quand M. Lussier, affrontant les dangers de la rue, parvint à nos salles où, avec l'aide de Gasparo, il enroula sous ses habits la précieuse étoffe et alla la mettre en lieu sûr. Toute la canaille de l'Italie, tant du nord que du sud, avait été convoquée à Rome pour le *grand triomphe*. Les révolutionnaires de 1848, les vaincus de Mentana, les échappés des bagnes étaient là donnant libre cours à leur haine infernale. Il fallait un courage plus qu'ordinaire pour circuler dans une ville à la merci de pareils démons. On sait combien Taillefer, poursuivi aux cris de *Sus à l'ours du Canada*, eut de peine à échapper à la mort !

M. Lussier ne retourna jamais à Rome. Je crois com-

prendre pourquoi. D'abord, sa charité, comme une fournaise ardente, devait consumer tous ses revenus. Et puis, il jugea sans doute que voir la Rome des Papes, sa ville bien-aimée, aux mains sacrilèges des Piémontais, serait une épreuve trop grande pour son âme sensible. Hélas ! *Roma, Roma, non e piu com' era prima*, pouvons-nous soupirer avec les pâtres de la campagne romaine (7).

Paul Bourget, dans je ne sais plus quel ouvrage, termine un chapitre où il a raconté la bienveillance inlassable d'un vieux curé par cette exclamation : *Que c'est donc bon, un bon prêtre!*... Bien des fois ces paroles ont dû monter du cœur aux lèvres de tous ceux, paroissiens ou zouaves, qui ont eu le bonheur de vivre avec l'aimable, le bon, le saint M. Lussier.

D. GÉRIN,

prêtre et prélat de la Maison du Pape.

(7) J'ai compris quel deuil profond et constant le regretté M. Lussier portait de la Rome des Papes, quand un jour il me confia la pénible impression que lui avait causée la lecture des *notes* "ni utiles ni agréables", par lesquelles l'éditeur du *Journal d'un voyage de Mgr Plessis* a sûrement déparé un beau livre. Avec des restrictions bien insuffisantes, l'auteur de ces *notes*, au nom du progrès moderne, se félicite et félicite les Romains des améliorations qu'a valu à la Ville Eternelle l'occupation piémontaise. Le prétendu embellissement de Rome sent trop le crime, il rappelle trop les toilettes dont s'affuble la fille publique, pour qu'une plume catholique lui décerne un pareil éloge. Il me paraît, en effet, qu'on ne doit pas plus saluer certaines choses que certaines personnes.

Une Ancienne Histoire

C'EST une admirable histoire, et j'ai presque envie de dire : oyez une merveille ! J'avoue que je ne l'avais jamais remarquée avant ces jours-ci, bien que j'aie dû la lire déjà : elle se trouve au deuxième livre des Paralipomènes (ch. 28, v. 8-15). Peut-être aussi ai-je négligé un peu cette partie de la Bible, sous prétexte qu'elle répète à peu près les quatre livres des Rois. Mais non, il y a bien là autre chose, j'en suis maintenant convaincu. Il paraît même — c'est saint Jérôme qui le dit — qu'il ne faut pas se flatter de connaître la Sainte Ecriture, si l'on n'a pas lu les Paralipomènes ; “ Car, ajoute-t-il, bien des passages de l'Evangile trouvent là leur éclaircissement ”. Vous vous rendrez compte tantôt que c'est ce petit mot du grand exégète, qui m'a le plus encouragé à écrire ces quelques lignes — ce que je fais, du reste, à la prière de quelqu'un qui a bien voulu se montrer aussi émerveillé que moi de ce dont je lui faisais part comme d'une trouvaille.

Il s'agit de Samaritains. Mes héros, j'en suis sûr, ont d'avance toute votre faveur. Ces Samaritains, en effet, il semble qu'ils aient toujours été de nos amis. Et cette sympathie, que leur nom seul suffit à éveiller, s'enchantant d'encore plus de poésie, n'est-il pas vrai, depuis que la parole magique de Mgr Rozier, à Notre-Dame, nous les a fait voir, comme de nos yeux, avec leurs vêtements éclatants, descendant en hâte les pentes de la colline de Sichar, leur ville, pour venir au-devant de Jésus, qui les attendait assis sur la margelle du puits de Jacob. Aussi bien, de voir ainsi leur allègre troupe blanchir la campagne comme une belle moisson mûre — ils

l'étaient déjà dans le champ encore si peu cultivé de l'Évangile — n'avait-il pas ravi l'imagination du Christ lui-même ? “ Levez les yeux, dit-il à ses disciples qui l'entourent. Vous dites qu'il y a encore quatre mois avant la moisson ? Regardez donc les campagnes toutes blanches et prêtes à moissonner ! ” Et il les reçoit avec bonté, et, se rendant à leurs prières, il passe deux jours dans leurs murs, à jouir de leur hospitalité et à leur parler du royaume des cieux. Et presque tous croient à sa parole. Je le répète, ils sont de nos amis.

Mais c'est huit siècles plus tôt que se place l'épisode que j'ai en vue. Il y avait alors un roi à Samarie, et il y en avait un aussi à Jérusalem : deux royaumes pour ce petit peuple irrémédiablement scindé en deux par la faute de Roboam, fils et successeur de Salomon ; et, pendant des siècles, toujours en guerre l'un contre l'autre. Ils s'invitaient au combat par un mot d'un euphémisme inconcevable : “ Voyons-nous ”, faisait dire un roi à l'autre roi, quand la paix se prolongeait tant soit peu, et cela voulait dire : “ Battons-nous ! ”. C'était plus qu'il n'en fallait pour nourrir et accroître constamment entre les deux peuples la haine que la division seule avait suffi à créer.

Donc, sous Phacée, roi d'Israël, nombreuses et meurtrières incursions dans le royaume de Juda, alors gouverné par Achaz. C'est précisément un de ces exploits de brigandage qui provoqua la belle action de nos Samaritains. Les soldats d'Israël, après un affreux massacre de leurs frères de Juda, dans les environs de Jéricho, revenaient à Samarie chargés d'un énorme butin, et traînant en captivité des centaines et des milliers de femmes, de jeunes filles et d'enfants. Un prophète sort au-devant d'eux, et, courageusement, leur reproche leur cruauté. “ Renvoyez ces captifs, conclut-il : il ne vous est pas permis de prendre les enfants de Jérusalem et de Juda pour en faire vos serviteurs et vos

servantes. ” Mais la triste caravane marche toujours, et le peuple s’est attroupé aux portes de la ville pour jouir du spectacle. Alors, du milieu de la foule, s’avancent quatre princes de la tribu d’Ephraïm, quatre d’entre les chefs du peuple de Samarie, Azarias, Barachias, Ezéchias et Amasa, et à la face de toute cette armée victorieuse : “ Vous voulez donc, s’écrient-ils, ajouter encore à nos péchés et à nos offenses envers Jéhovah ! Nous sommes déjà pourtant bien assez coupables. Vous ne ferez point entrer ici ces captifs ! ”. Sur le champ et sans répliquer, les hommes de guerre abandonnent toute leur capture devant eux et devant le peuple assemblé. “ Alors, continue l’auteur sacré, les hommes qui viennent d’être mentionnés par leurs noms se levèrent, et ayant pris les captifs, ils employèrent les dépouilles à vêtir ceux qui étaient nus, ils leur donnèrent des habits et des chaussures, ils les firent manger et boire, et ils les oignirent ; puis, faisant monter sur des ânes ceux qui étaient à bout de forces, ils les menèrent à Jéricho, la ville des palmiers, auprès de leurs frères. Puis ils retournèrent à Samarie. ”

Quels bons Samaritains ! Quel plaisir on éprouve à voir revenir sur ses pas ce convoi tout à l’heure si triste, et maintenant si consolé et si joyeux ! Et les beaux vêtements de toutes couleurs, volés par les soldats, comme ils brillent au grand soleil qui éclaire la route ! Dans quelques heures, ces femmes, ces jeunes filles et ces enfants seront dans leurs foyers, auprès de leurs frères, de leurs pères, et de leurs époux !

Avais-je raison de dire que c’est une admirable histoire ? Je me hâte d’ajouter cependant que ce n’est pas sa beauté intrinsèque, quelle qu’elle soit, qui me la rend la plus chère. J’admire sans réserve la charité de ces hommes, dont l’écrivain sacré, avec une reconnaissance visible, nous a conservé les noms ; l’humanité de ces princes du peuple, qui lui don-

ment ce grand et magnifique exemple de miséricorde envers des ennemis séculaires, me touche profondément; et, quand je les vois conduisant en personne, à travers montagnes, collines et ravins, la longue file de leurs protégés, volontiers, moi aussi, je m'écrierais: " Ah! qu'ils sont beaux, sur la montagne, les pieds des messagers de la paix!" Mais ce qui m'intéresse encore plus, et ce qui me fait aimer ces hommes bien davantage — vous vous en doutez maintenant — c'est que je vois en eux le prototype de ce bon Samaritain que Jésus nous dépeint si divinement dans l'Evangile.

J'ose dire, en effet, que, dans son admirable parabole, le Christ avait très probablement en vue cet épisode de l'histoire des deux peuples ennemis. C'était une ancienne histoire qu'il reprenait à sa manière, pour la mettre sous les yeux de celui qui venait de l'interroger, et qu'il voulait instruire, malgré ses intentions plus que suspectes. Il faisait en cela comme " le scribe versé dans ce qui regarde le royaume des cieux, lequel ressemble, nous dit-il lui-même au père de famille qui tire de son trésor des choses nouvelles et des choses anciennes. (S. Math., 13, 52) ". N'était-ce pas, du reste, à un scribe en chair et en os qu'il avait affaire? Ce docteur, on s'en souvient, pour lui tendre un piège, lui avait fait cette question: " Que dois-je faire, Maître, pour hériter la vie éternelle? ". — " Qu'est-il écrit dans la Loi? Qu'y lisez-vous? " lui avait répondu Jésus. — " Tu aimeras le Seigneur ton Dieu, reprenait le scribe, de tout ton coeur, de toute ton âme, de toute ta force, de toute ta pensée; et ton prochain comme toi-même. " — " Vous avez bien répondu, lui disait Jésus, faites cela et vous vivrez. " Mais lui, voulant se justifier, disait à Jésus: " Et qui est mon prochain?" C'est-à-dire, je veux bien l'aimer, ce prochain dont parle l'Écriture, mais encore faut-il que je sache quel il est. — " Alors, dit saint Luc, Jésus reprit la

parole et dit : “ Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho. Il tomba entre les mains des brigands, qui le dépouillèrent, le chargèrent de coups, et s'en allèrent, le laissant à demi mort. . . . Un Samaritain, qui était en voyage, arriva près de lui, et, en le voyant, fut ému de compassion. Il s'approcha, et banda ses plaies, en y versant de l'huile et du vin ; puis, il le mit sur sa propre monture, le conduisit à une hôtellerie, et prit soin de lui. . . ”

Pas n'est besoin, je pense, de faire ressortir la ressemblance frappante entre tant de traits de ces deux récits : elle saute aux yeux. Elle se trouve même dans les mots ; et il n'y a pas, ce semble, jusqu'au moindre coup de pinceau de l'admirable scène antique que le divin artiste n'ait tenu à reproduire, dans sa parabole, aussi exactement que le comportaient les circonstances. C'était, en effet, je le répète, à un docteur de la loi que Jésus parlait et proposait cet exemple, c'est-à-dire à un homme qui faisait profession de tout peser et de tout juger d'après l'Écriture, surtout quand il s'agissait, comme alors, de la doctrine d'un rabbi qui avait des disciples, qui enseignait publiquement, et que plusieurs déjà reconnaissaient pour le Messie. Jésus le sait bien. Voyez comme, dès l'abord, il met lui-même le scribe sur ce terrain : “ Qu'est-il écrit dans la Loi ? Qu'y lisez-vous ? ”. Il lui fait trouver lui-même dans la Bible la réponse à sa propre question. Or, on peut le demander, ne convenait-il pas de lui faire voir également dans l'Écriture l'exemple aussi bien que le précepte ? Au surplus, il fallait bien, ce semble, appuyer de quelque manière une chose aussi invraisemblable que cette charité d'un Samaritain envers un Juif, si digne de pitié qu'il fût. Le docteur, autrement, pouvait se récrier — et sa protestation aurait sans doute trouvé de l'écho dans l'assistance — que c'était là une histoire inventée à plaisir, une impossibilité, une fantaisie qui ne prouvait rien : *a seculo non*

est auditum, jamais personne n'a ouï dire pareille chose ! Il avait pu et dû exister sans doute, depuis huit cents ans, bien d'autres Samaritains capables de ce dévouement envers des Juifs; mais quelle valeur et quelle autorité pouvait avoir leur exemple auprès des scribes, dès qu'ils n'étaient ni mentionnés, ni surtout loués dans l'Écriture? Qui sait même s'ils n'eussent pas été tout disposés à traiter de maudits les imprudents qui auraient ainsi manqué à la haine traditionnelle? Ils l'ont bien fait, au moins une fois, pour le peuple tout entier: " Cette populace, qui ne connaît pas la Loi, ce sont des maudits ! " (S. Jean, 7, 49). Mais l'exemple splendide d'Azarias, de Barachias, d'Ezéchias et d'Amasa était là, dans le livre divin, visiblement célébré par l'Esprit de Dieu. Quatre princes samaritains avaient sauvé de l'esclavage des femmes et des enfants juifs; ils les avaient soignés, oints, nourris et vêtus comme leur propre chair, puis enfin conduits sur des bêtes de somme jusque dans la ville des palmiers. C'était la garantie authentique de la parabole de Jésus; loin d'être une impossibilité, elle s'appuyait au contraire sur quelque chose de réel, de déjà arrivé, sur l'histoire, en un mot. Je vais donc plus loin, et je dis: c'est parce que ces princes samaritains ont exercé cette miséricorde et cette charité, qu'il a plu au Sauveur de nous montrer le type de l'amour du prochain dans la personne d'un *Samaritain*. Leur exemple eût-il fait défaut dans les saintes Lettres, Jésus n'eût pas été en peine assurément de trouver une autre réponse aussi victorieuse. Mais ne pouvant rien ignorer ni oublier des trésors qu'il y gardait pour les hommes ses frères, lui, le Verbe de Dieu, en tire cette précieuse chose ancienne, et il en fait la plus nouvelle de toutes : le précepte d'aimer tous les hommes, même nos ennemis.

Je citais tout-à-l'heure un mot de saint Jérôme: " Beaucoup de passages de l'Évangile trouvent dans les Paralipo-

mènes leur éclaircissement". Assurément, il est utile de s'en prévaloir. Il serait intéressant maintenant de savoir ce que le saint auteur de la Vulgate a pensé lui-même du point particulier qui vient de nous occuper? Mais je cède à d'autres, dont la bibliothèque est mieux garnie, le soin et le plaisir de le rechercher.

Philippe LAJOIE.

Les Juifs au temps de Jésus

Un question juive est une de celles qui, de nos jours, préoccupent l'attention publique. Chassés de leur patrie, les fils du peuple choisi se rencontrent errant un peu partout, dans presque tous les pays. Leur race est encore prolifique. Les traits distinctifs de leur caractère ethnique—activité fébrile, soif du gain, union nationale étroite et exclusiviste—se marquent aussi vivants que jamais... et la malédiction divine les poursuit toujours.

Il nous a semblé que les lecteurs de la *Revue Canadienne* porteraient intérêt à l'étude de cette question juive. Nos considérations se borneront à l'idéal religieux, ou à la conception de la sainteté que se faisaient les Juifs contemporains de Jésus-Christ. Il serait intéressant sans doute, d'établir un parallèle entre les Juifs d'autrefois et les Juifs d'aujourd'hui; mais le modeste cadre d'un simple article ne nous le permet guère. Et d'ailleurs, il convient de laisser la tâche à de plus expérimentés que nous.

Jésus avait trente ans environ, lorsqu'il évangélisa la Galilée. Son heure était venue. Il allait réaliser les oracles des prophètes, faire succéder au formalisme judaïque l'adoration du Père "en esprit et en vérité", c'est-à-dire une doctrine qui relèverait l'ancien monde de sa déchéance. L'empire romain, gouverné par Tibère, était dans un lamentable état de dégradation. Le vice avait ses adeptes et ses autels. La vertu était inconnue ou persécutée. Toute chair cependant n'avait pas cor-

rompu sa voie. Le peuple juif, dépositaire d'une révélation spéciale, avait conservé la vraie notion de la religion. Il était essentiellement monothéiste, et il était seul à l'être ! Seul aussi, il avait été jugé digne de recevoir le *Décatalogue*. C'est donc chez lui qu'il sied de rechercher la conception la plus haute de la sainteté, puisque nulle part ailleurs on ne trouvait alors de véritable idéal religieux. Seulement, exposer la conception juive de la justice et de la sanctification, c'est du même coup toucher du doigt ses vides et ses lacunes ; car elle en avait, et l'on voit bientôt quelle différence il faut faire entre la sainteté *chrétienne* et la sainteté *juive*, entre l'*Évangile* expliqué par le Maître et la *Loi mosaïque* interprétée par la Synagogue !

La vraie piété consiste à contenter Dieu, a dit équivalamment quelque part le grand Bossuet. La piété est en effet une élévation intime et constante de l'âme, anxieuse d'agir en vue du Créateur et disposée à lui rendre tous les devoirs auxquels il a droit. L'idéal de l'*Ancien Testament* n'était pas autre. Les préceptes du *Pentateuque* et des autres livres sacrés convergeaient vers ce but. Cependant, lorsque Jéhovah avait proposé sa loi, il avait voulu en assurer l'observance par des promesses temporelles, car les Juifs avaient un caractère à propensions charnelles. Il est clairement démontré en histoire que le peuple choisi, prévenu par les miséricordes de Dieu, comptait surtout avec les choses d'ici-bas. La gloire nationale, l'espoir de secouer un joug étranger parfois trop pesant, le rêve d'une domination universelle sous un règne de volupté et d'abondance, tels étaient les mobiles qui influaient généralement sur la conscience israélite. Par ces promesses de bonheur et de prospérité, les Juifs étaient amenés comme insensiblement au culte intérieur, qui est l'essence même des vertus de religion et de piété. Dieu, suivant la remarque de saint Thomas, proportionne toujours la sanction

de ses lois à la condition des sujets qui doivent les observer.

La transition cependant pouvait ne pas s'accomplir. L'homme est en effet naturellement porté à s'attacher à ce qui fournit des satisfactions terrestres et immédiates beaucoup plus qu'aux choses spirituelles et lointaines. Le peuple choisi n'échappa point à cet écueil, malgré les avertissements de ses prophètes. Il extériorisa tout : le dogme, la morale, le culte.

Jéhovah devint un Dieu social, protecteur de la nation ; sa providence, une théocratie. Il avait parlé du haut du Sinaï, il avait fait expliquer sa loi par ses légats, les prophètes ! Un fait capital s'imposait toutefois à l'attention de tous : le Très-Haut avait alternativement comblé de biens ou frappé de maux la fidélité ou la prévarication de son peuple. Par conséquent, il fallait observer la loi du Dieu des armées pour assurer à la nation l'exécution des promesses temporelles. Pour ce qui est de la relation personnelle que la créature doit avoir avec son Créateur, des devoirs exigés par la justice et la reconnaissance—devoirs auxquels un être raisonnable ne saurait se soustraire sans méconnaître les droits de son auteur et la réclamation de tout son être—les Juifs s'en souciaient fort peu.

Servir Dieu, c'était donc observer la loi, c'est-à-dire conformer matériellement ses actes au texte même du *Pentateuque*, chargé en plus de tout ce que des siècles de pharisaïsme étroit y avaient ajouté. "Il existe, disaient les docteurs juifs, une tradition orale essentiellement requise pour expliquer les observances écrites. Moïse a regu du Sinaï la loi et son interprétation, il les a transmises à Josué, Josué aux Juges, les Juges aux Anciens, les Anciens aux Docteurs de la Synagogue (1)." Et voilà quelles étaient l'origine et la mission du

(1) Filion : *Introduction à la Bible.*

Sanhédrin, la législature autorisée du peuple juif ! Les *Scribes* s'étaient prétendus de tout temps les interprètes des *Saints Livres*. C'est pourquoi ils s'étaient mis en mesure d'expliquer avec force détails les textes légaux. De là naquit un formalisme subtil, une casuistique détaillée, inventés sans doute pour résoudre les difficultés pratiques, mais bien faits aussi pour éluder au besoin certains préceptes trop gênants, tout en sauvegardant la lettre des sentences mosaïques. On matérialisait ainsi un code destiné à spiritualiser. En disséquant servilement le *texte*, on oubliait de méditer l'*esprit* de la loi (²).

Le culte liturgique se ressentait lui-même de ces singulières interprétations. Il était réduit à la stricte exécution des rites mosaïques. Les pratiques de piété ne consistaient plus qu'en l'observance d'un certain nombre de coutumes, hors desquelles le *Sanhédrin* ne voyait aucune justification possible.

Comment, par exemple, les Juifs, fils de la loi, s'acquittaient-ils de la sanctification des fêtes légales, du sabbat ? Dans quel but pratiquaient-ils la cérémonie de la circoncision, les purifications, l'aumône ? Tel est l'intéressant sujet auquel nous voulons surtout nous arrêter.

(²) Citons un exemple seulement de ce formalisme outré. Il était dit au livre du *Deutéronome* : *Que chacun ait sans cesse devant les yeux la loi prescrite par Dieu*. Ce passage voulait évidemment dire que chaque Israélite devait ne point perdre de vue les commandements divins, mais au contraire les mettre en pratique. Au temps de Notre-Seigneur, il avait une interprétation plus simpliste et plus matérielle. Beaucoup de Juifs pieux, pour s'y conformer, portaient suspendus devant leurs yeux des petits morceaux de parchemin, sur lesquels étaient inscrits des versets bibliques ! C'est ce qu'on appelait les *phylactères*. On avait bien de cette façon *la loi devant les yeux* ; mais les préceptes de la morale n'en étaient pas pour cela mieux gravés dans les coeurs.

LES FÊTES.—Les Juifs avaient sept fêtes principales par année. Moïse en avait institué trois : la *Pâque*, la *Pentecôte*, les *Tabernacles*. Les quatre autres, l'*Expiation*, les *Purim*, la *Découverte du Feu sacré*, la *Dédicace*, avaient été établies dans la suite, pour commémorer certains faits historiques et remercier Dieu de son insigne protection.

L'humble ouvrier de Cana ou d'Hébron, par exemple, montait plusieurs fois chaque année à Jérusalem, pour se joindre à ses compatriotes, louer ainsi le Tout-Puissant et implorer son secours contre les ennemis. Cette prière nationale faite, tout était accompli. Il avait demandé l'affranchissement de la domination romaine, il avait assisté corporellement aux sacrifices ; à ses yeux, comme à ceux du peuple, il avait satisfait entièrement à la loi !

LE SABBAT. — L'observance du sabbat était aussi un point capital. Le *Décatalogue* l'avait prescrite formellement. Dieu avait voulu qu'après six jours de travail, le peuple s'abstint d'œuvres serviles le septième. C'est en effet dans le calme et le repos que l'âme se recueille avec profit et rend hommage au Créateur !

Mais les Juifs avaient donné une autre interprétation à cette loi. Ils jugeaient comme chose uniquement essentielle, et conséquemment la seule prescrite, le repos corporel. Pour l'obtenir dans son intégrité, ils formulèrent des principes égoïstes : on ne devait point ce jour-là faire de feu, ni cuire aucun aliment ; il était défendu de porter les moindres fardeaux ; sous Judas Maccabée, des soldats préférèrent se laisser égorger sur place plutôt que de violer le repos sabbatique par la résistance. Au temps de Notre-Seigneur, ces prescriptions étaient tellement excessives que le Christ demanda ironiquement un jour aux Pharisiens si vraiment il était permis de faire le bien le jour du sabbat ! Guérir les malades, rompre ou

froisser des épis, tout cela était péché aux yeux des austères Pharisiens. Plus tard enfin, les exigences du *Sanhédrin* dépassèrent toute mesure. D'après le *Talmud*, il fut défendu d'écrire deux lettres de suite de la même main et sur la même page. Trente-neuf actions principales étaient prohibées et le Juif avait à suivre, pour ne violer en rien le repos du sabbat, un modeste code de douze cent soixante-dix-neuf règles !

On avait donc faussé l'esprit de la loi. Il aurait mieux valu, pour bien servir Jéhovah, non seulement prendre le légitime repos qu'il avait commandé, mais l'adorer, le remercier, le prier avec l'humilité du pécheur et la confiance de l'indigent, lui offrir, avec les holocaustes, un coeur aimant et brisé de repentir. Les Juifs étaient loin de cet idéal. Le sang des agneaux empourprait les autels, l'encens montait vers le ciel, à l'heure de la prière les lèvres des Lévités murmuraient des psaumes et des cantiques; mais le peuple honorait Jéhovah du bout des lèvres et son coeur était loin de lui.

CIRCONCISION. — Dieu l'avait prescrite comme marque d'alliance, comme symbole de consécration. Elle avait été pratiquée depuis les Patriarches avec un religieux respect. Les Juifs en pervertirent la vraie notion, le véritable but. Ils finirent par la considérer simplement comme un apanage national, comme la ligne de démarcation entre eux et les Gentils. Ils méprisaient les incirconcis qu'ils considéraient comme des étrangers, refusant de se mêler à eux, même de leur rendre les services dûs au prochain. Pour le Juif, le prochain... c'était un autre Juif. Il n'était point question des profanes, des *goïm* ou incirconcis. Jésus-Christ a peint sur le vif ce trait du caractère israélite dans la parabole du *Bon Samaritain*.

Cette ténacité à ne considérer comme justes que les seuls circoncis éclaire certains passages des *Livres Saints* qu'on

expliquerait difficilement autrement. Les Juifs exclusivistes ne songeaient guère à s'adjoindre des prosélytes. Pourquoi, par exemple, les néo-convertis de Jérusalem s'indignèrent-ils de ce que Pierre avait évangélisé la maison du centurion Corneille ? Parce que celui-ci était un Gentil. Si les Juifs chrétiens avaient considéré dans la circoncision une immolation liturgique, un rite sacré, prélude d'une vie sainte, et non pas un privilège national interdisant tout commerce avec les étrangers, ils ne se seraient pas étonnés de ce que l'Évangile fût annoncé aux Gentils.

Cet exclusivisme religieux, né d'une conception caduque et fautive de la circoncision, se fit encore remarquer dans les commencements de l'Église. Le diacre Étienne pour avoir reproché à ses compatriotes non convertis leur *incirconcision* de cœur fut lapidé. Saint Paul, héritier non seulement des vêtements mais aussi de la doctrine du proto-martyr, apostropha avec véhémence les Juifs convertis dans l'*Épître aux Galates*, pour leur démontrer qu'après le Christ la véritable circoncision ne consistait plus en l'incision de la chair, mais en la foi au Rédempteur vivifiée par la charité. L'exclusivisme judaïsant ne disparut complètement qu'au *Concile de Jérusalem*, après les déclarations formelles des apôtres Pierre et Jacques.

PURIFICATION. — Le formalisme juif se retrouve encore dans cette cérémonie. On aspergeait d'eau lustrale les lits des convives, on nettoyait minutieusement les coupes, les aiguières et les plats, on multipliait les ablutions des mains. Toutes ces cérémonies remplies, on se croyait en pleine voie de perfection. Tout n'était donc qu'extérieur, puisqu'on ne songeait à purifier ni le cœur par une vie sainte, ni les sens par la mortification.

Cependant les Pharisiens jeûnaient rigoureusement.

ils aimaient à promener leurs figures émaciées à l'angle des routes publiques pour être vus des hommes. Le Christ stigmatisa cette conduite et déclara que dès ici-bas ces ascètes avaient reçu leur récompense.

AUMÔNES.—Le peuple payait aux prêtres les prémices des fruits et la dîme des moissons. Les Pharisiens y ajoutaient le cumin, la menthe et l'anis. Mais ces offrandes faites, ils s'imaginaient avoir accompli l'essentiel de la loi, et ils négligeaient de pratiquer la justice et la miséricorde. Jésus flagella avec une sainte colère ces docteurs superbes qui, assis sur la chaire de Moïse, parlaient bien mais agissaient mal, se glorifiant des longues franges bleues de leurs manteaux, priant avec prolixité sur les voies publiques, dans les maisons des veuves, sonnait enfin la trompette de leur ostentation avant de faire l'aumône. Le Maître scrutait les consciences. Il voyait au dehors la blancheur du sépulcre et au dedans les ossements et la putréfaction; à l'extérieur, la coupe d'or soigneusement purifiée et, à l'intérieur, la même coupe remplie de souillures et d'immondices !

Heureusement tous les Juifs n'agissaient pas ainsi. Il y eut de rares mais de nobles exceptions. La sainte Famille d'abord. Dans l'atelier de l'humble et juste Joseph travaillaient et priaient le Christ enfant et la Vierge très pure. "L'atmosphère de paix, de recueillement, de piété qui y régnait, faisait penser à un temple; c'était bien un temple en vérité!" Puis l'Evangile nous a laissé les noms de Zacharie et d'Elisabeth, de Jean le Précurseur qui précéda le Messie dans la vertu d'Elie, du vieillard Siméon, d'Anne la Prophétesse, du Disciple-Vierge, de Nathanaël, vrai israélite en qui il n'y avait aucune ruse, de Lazare, de Marthe et de Marie... Il y eut d'autres justes dont l'Evangile n'a pas révélé les noms.

Dans la suite, l'enseignement du Christ apprit aux hom-

mes de Palestine l'adoration du Père *en esprit et en vérité*. L'*Eucharistie* remplaça avantageusement la *Pâque* et les *Fêtes légales*. Aux prières indéfiniment longues succédèrent les prières concises et pleines d'amour. L'oraison se fit *privément*, loin des regards des hommes, dans le secret de l'âme. Jésus devint le modèle des vies intérieures et débordantes de sainteté : modèle d'humilité, lui si doux et si humble de coeur!—modèle de charité, lui qui passa en faisant le bien, aima les pauvres et guérit les malades!—modèle de compassion, lui qui pleura sur Lazare, défendit Madeleine et pardonna au Larron pénitent! Un tel maître et une telle doctrine si parfaits, que ni les religions anciennes ni le judaïsme formaliste n'ont pu les surpasser ni même les égaler, ne pouvaient venir que de Dieu. Et puisque, depuis dix-neuf siècles, les hommes par l'observation de la loi évangélique opèrent véritablement leur sanctification, n'est-il pas juste de conclure que la doctrine du Christ a été une réforme divine dans le passé, qu'elle est encore aujourd'hui une bienfaisante réalité, et qu'elle sera dans l'avenir le gage des plus fécondes destinées !

Emile LAMBERT, prêtre,
professeur au Séminaire de Sainte-Thérèse.

Les Ressources minérales

A TRAVERS LES AGES ⁽¹⁾

LE me propose, dans cette conférence, de vous montrer quelles furent les richesses minérales de l'humanité à travers les âges. Les hommes n'ont pas toujours possédé l'énorme stock de métaux précieux qui se trouve actuellement dans la circulation. Ils n'ont pas toujours pu employer les quantités colossales de fer ou de cuivre que l'industrie moderne engloutit chaque année actuellement. L'art de la métallurgie et des mines a eu des débuts pénibles, et ce n'est qu'après de nombreux siècles d'efforts que l'homme est arrivé à arracher du sein de la terre les matières premières que nous considérons aujourd'hui comme indispensables à la vie.

LES MÉTALLURGIES PRIMITIVES. — D'une façon assez rudimentaire, et quelque peu inexacte d'ailleurs, on enseigne que l'humanité dans ses débuts aurait passé par une série de civilisations de plus en plus élevées et dont les traces nous resteraient sous formes d'armes ou d'outils; il y aurait eu un *âge de pierre*, un *âge de bronze*, un *âge de fer*; l'*âge de pierre* se subdiviserait en périodes de *la pierre éclatée*, de *la pierre taillée*, de *la pierre polie*. Il est à peine besoin de faire remarquer combien cette division est naïve. En fait, si l'habitant de New York qui fréquente les *skycrapers* du bas Broadway en est à l'*âge du fer*, ses contemporains de la Polynésie en sont bien encore à l'*âge de pierre*, et n'ont pour armes ou pour outils que les silex des champs et les os des animaux. Il n'y a pas eu un *âge de pierre* mais des *âges de pierre*, et la préhistoire a vu sans aucun doute des peuplades, armées de lances et de javelots de fer et pourvues d'une civili-

(¹) Conférence faite à l'Université Laval, le 12 décembre 1911, par M. E. DuLieux, professeur à l'École Polytechnique.

sation avancée, faire la guerre à des peuplades à civilisation rudimentaire et leur imposer leur loi. A l'arrivée de Christophe Colomb en Amérique, la pierre était d'un usage courant et des peuples entiers ignoraient l'usage des métaux.

Ces observations s'appliquent également à l'histoire de la métallurgie. On a voulu démontrer que le bronze ou airain avait été le premier métal découvert et utilisé par l'humanité, puis que le cuivre et enfin le fer avaient apparu dans la civilisation. La vérité est que ces métaux ont été découverts plusieurs fois et suivant un ordre qu'il est impossible de fixer. Si nous trouvons plus particulièrement du bronze dans les anciens tombeaux, c'est que d'abord il est beaucoup plus inaltérable que le fer et ensuite qu'il se prête bien plus facilement aux transformations métallurgiques.

Le premier métal fut découvert le jour où l'homme, curieux de sa nature, mis en éveil par la pesanteur ou l'aspect inaccoutumé de certaines pierres, les mit dans un foyer et observa que quelque chose fondait. Les premiers métaux furent certainement des métaux natifs comme le cuivre ou l'or, ou des métaux engagés dans des combinaisons chimiques facilement fusibles et réductibles par le charbon. Certaines variétés de minerai de fer sont faciles à réduire. L'homme primitif a donc très vite obtenu du fer, mais il le tenait certainement en moins haute estime que le cuivre par exemple. Le fer ne fondait pas à la température de ses foyers; le cuivre, au contraire, fondait, pouvait se mouler et prenait, sans travail de forge, la forme désirée. L'étain, très aisé à réduire de la cassitérite, était encore plus fusible que le cuivre. L'idée de le mélanger au cuivre vint naturellement. L'alliage obtenu, pesant, sonore, dur, inaltérable, prit rapidement une grande vogue. Ce fut le bronze ou l'airain antique, dont on retrouve l'usage dans les établissements les plus anciens de l'humanité.

C'est avec ces quatre métaux, le fer, le cuivre, l'étain et

L'or, que l'humanité débute dans l'art de la métallurgie. Quel fut le premier en date ? Y eut-il un âge de bronze avant celui du fer ? Certainement non. Là où l'homme parvint à fondre une pierre pour en obtenir du métal, là prit naissance une métallurgie locale, alimentée par des gisements locaux. Tel peuple put connaître le fer bien avant le bronze, parce qu'il manquait de minerai de cuivre. Les circonstances locales tiennent dans la préhistoire de la métallurgie une place plus importante que la chronologie.

C'est vers l'an 4500 avant Jésus-Christ que l'on commence à trouver des documents certains sur la métallurgie et les mines. A cette époque, un Pharaon, très antérieur à Chéops, entreprend une lointaine expédition pour conquérir les mines de cuivre du Sinaï. L'Égypte, comme la Mésopotamie d'ailleurs, est établie sur des terrains d'alluvion, elle n'a pas de mines. Elle tire tous ses métaux de la conquête. Ce sont des expéditions guerrières, des tributs payés par les vaincus qui apportent l'or, l'airain, les gemmes. L'or venait de la Nubie, de l'Abyssinie, peut-être de plus loin encore, car il semble prouvé que les flottes égyptiennes allaient chercher le précieux métal sur la côte orientale de l'Afrique, dans le pays de Sofala. L'usage du bronze, de l'antimoine, de l'or et de l'argent se manifeste en Chaldée, dès l'an 3000 avant Jésus-Christ, avec une généralité telle qu'il est impossible de le considérer comme un début. On sait assez bien d'où venait le cuivre, l'antimoine, l'or et l'argent. L'Asie mineure est un réservoir de minerais de toute sorte, dont le rôle dans l'antiquité fut d'une importance considérable.

Mais ce qu'on sait fort mal, c'est l'origine de l'étain, de ce métal qui mêlé au cuivre donne le bronze, et qui est dans les civilisations anciennes d'un usage si général. Les deux seuls gisements d'étain que l'on connaisse actuellement, en-dehors de l'Amérique et de l'Australie, sont ceux des Cornouailles en Angleterre, et ceux de la presqu'île de Malacca, en Extré-

me-Orient. Nulle part, autour du bassin méditerranéen, en Asie Mineure, dans les contrées du Pont-Euxin, on n'a retrouvé de trace de gisements d'étain antique. Il faut admettre alors, ou bien que les Chaldéens et les Egyptiens tiraient leur étain de gîtes aujourd'hui complètement épuisés — ce seraient des gîtes alluvionnaires — ou bien que ces peuples anciens obtenaient leur étain par le commerce et l'échange avec les habitants des îles cassitérites (la Grande-Bretagne) ou de la presqu'île de Malacca. Or, chose curieuse, aucun texte, aucune inscription antique ne nous signale de mine d'étain. L'obscurité la plus complète règne sur la provenance de ce métal. Ce qui est certain, et nous en reparlerons plus tard, c'est que de très bonne heure l'antiquité classique a tiré son étain de la Grande-Bretagne. Les Phéniciens faisaient le périples de l'Atlantique et allaient l'y chercher avec leurs vaisseaux. Il est possible que les Egyptiens et les Chaldéens, bien avant les Phéniciens, aient reçu leur étain de ces pays hyperboréens par voie de caravanes, et après des pérégrinations telles que personne, en ce temps-là, en Egypte ou en Chaldée, en ait su la provenance exacte. L'étain, suivant cette hypothèse, serait venu par la mer Baltique, aurait été chargé sur des caravanes qui auraient traversé toute la Russie actuelle pour aboutir à la Mer Noire, dont les habitants ont toujours, dans l'antiquité, passé pour des métallurgistes un peu diaboliques. La traversée de l'Europe par la Russie est en effet très aisée. On évite par cette voie les gros massifs montagneux des Carpates et de Bohême. Une assez forte présomption de la justesse de cette hypothèse réside dans le commerce de l'ambre antique. L'ambre apparaît en même temps que l'étain dans les civilisations anciennes. Dès l'an 3700 avant Jésus-Christ, dès la 6^e dynastie, on le signale en Egypte. Beaucoup plus tard, Hérodote rapproche l'ambre et l'étain comme venant tous deux de pays inconnus, vers le nord. Or, il n'y a qu'un pays qui ait produit et

qui produira encore de l'ambre, c'est la mer Baltique. Les mêmes caravanes qui auraient apporté l'étain auraient apporté l'ambre.

L'ANTIQUITÉ CLASSIQUE. — Si nous quittons ces temps très reculés pour nous rapprocher de l'antiquité classique, nous voyons que dès les débuts de cette époque l'industrie des mines était fort développée. Les légendes anciennes conservent le souvenir d'une race abhorrée qui habitait les îles de la mer Egée, la Crète, Mycènes, Rhodes, et qui savait extraire les minerais, fondre le bronze, couler des statues. Les laboureurs accusaient ces industriels de brûler leurs récoltes par des fumées empoisonnées (grillage des pyrites) et de se livrer à des débauches dont un déluge devint le châtement divin. Ces premiers métallurgistes tiraient leur matière première de ce réservoir que nous avons déjà signalé — l'Asie Mineure, et probablement aussi des contrées au nord de la Mer Noire.

Dès le second millénaire avant Jésus-Christ apparaissent les Phéniciens qui, eux, ne furent jamais métallurgistes ni mineurs, mais toujours commerçants. Ce furent, à cette époque, les grands marchands de minerais et de métaux. Partout où dans la région méditerranéenne il a existé une richesse naturelle à recueillir, on trouve leur trace : mines d'or de Thraces en Macédoine, argent du Laurion, plomb et argent de Sardaigne et d'Espagne, cuivre du sud de l'Espagne, étain des Cornouailles.

Tout le monde connaît l'expédition des Argonautes. Jason et ses compagnons partent avec une flottille bien armée à la conquête de la toison d'or. La légende n'est pas l'histoire, mais elle est souvent la cristallisation de traditions locales et elle renferme une certaine part de vérité. Il est probable qu'à une époque très reculée, bien antérieure à celle d'Homère, des Egéens organisèrent une ou plusieurs expéditions aventureuses qui firent sensation par les trésors rapportés.

Ces expéditions, analogues à celles que les Espagnols du temps de Cortez organisèrent en Amérique, visitèrent sans doute les côtes de la Macédoine, la Samothrace, la Phrygie. Enfin les Argonautes touchèrent le royaume du Pont et arrivèrent en Colchide où ils s'emparèrent de la fameuse toison d'or. Tout n'est pas invention dans le récit merveilleux. Les escales que font les aventuriers correspondent bien à des centres miniers antiques, et la toison d'or elle-même n'est pas autre chose que la peau des moutons sur laquelle les orpailleurs antiques lavaient leur sable aurifère. L'or plus lourd descend entre les poils, le sable plus léger est entraîné par l'eau. A la fin de l'opération, on a une toison d'or qu'on nettoie ou qu'on brûle pour avoir le précieux métal. Les récits merveilleux des richesses fabuleuses des rois phrygiens et lydiens contiennent, eux aussi, une part de vérité. Ce sont les placers de la Phrygie qui ont enrichi le roi Midas. Ce sont les sables du Pactole qui ont fourni l'or impur du royaume de Lydie. Le premier qui frappa des monnaies, Crésus, roi de Lydie, fut sans doute le premier milliardaire du monde.

L'ANTIQUITÉ GRECQUE. — Les mines de l'antiquité grecque nous sont parfaitement connues et leur rôle dans l'histoire fut de tout premier ordre, bien que les cours classiques en fassent bien rarement mention.

Une des mines les plus fameuses, et la plus constamment riche, puisqu'on l'exploite encore maintenant, est celle du Laurion dans le Péloponèse. C'était à l'époque antique une mine d'argent et de plomb. Abandonnée à l'époque de l'*Invasion des barbares*, elle ne fut reprise que vers 1870 par une compagnie française qui l'exploite actuellement pour plomb, zinc et argent. Le Laurion a joué un rôle unique dans l'histoire grecque. C'est lui qui a permis à Athènes de prendre un rang prépondérant ; c'est lui qui en 484 a

donné aux Athéniens les moyens de construire une flotte de guerre puissante et de remporter la victoire de Salamine. Autrefois, comme aujourd'hui, l'argent était le nerf de la guerre et c'est avec les monnaies tirées du Laurion, avec les *chouettes laurotiques*, monnaies portant en gravure la chouette d'Athènes, que l'Attique put enrôler des mercenaires, réveiller l'ardeur patriotique des Grecs et repousser l'invasion perse. Enfin ces mines permirent l'épanouissement de la ville merveilleuse. Le grand siècle, le siècle de Périclès, doit au Laurion sa splendeur. Athènes put acheter en Asie l'or nécessaire à la fameuse statue d'Athène chrysléphantine qui pesait 44 talents d'or fin, ce qui en monnaie de notre époque donnerait six millions de dollars. A cette époque la Grèce était monométalliste, et l'étalon des monnaies était l'argent. L'or n'arriva en Grèce que vers le 5ème siècle avant Jésus-Christ par la voie perse, sous forme de dariques pesant 2 gr. 41, mais toujours en quantités assez faibles. Du 5ème au 3ème siècle, c'est toujours la monnaie d'argent qui a la valeur fixe, l'or étant regardé comme marchandise et sujet aux variations du marché.

Vers l'an 350, une découverte se produit qui va changer le système monétaire établi et rendre possible une des plus extraordinaires expéditions de l'histoire. On met à jour, au mont Pangée, en Macédoine, de gros gisements d'or. Le roi Philippe y établit une capitale, qui en un temps très court se développe et grandit, à la façon sans doute d'un Johannesbourg ou d'un Cobalt. Il en sort en 18 ans pour 20 millions de dollars d'or, ce qui représente plus de cent millions de notre monnaie actuelle. Les Macédoniens, devenus subitement riches, peuvent acheter les consciences grecques et entreprendre des conquêtes. Alexandre avec ce premier capital équipe une armée, organise ses expéditions, traverse l'Asie et retrouve largement sa mise par la conquête des énormes trésors de Suse et de Persépolis. Il n'est peut-être pas d'exem-

ple plus caractéristique de l'influence des découvertes minières sur le sort des empires et sur la marche de la civilisation, que ces découvertes macédoniennes qui firent sortir de l'obscurité un peuple jusque-là ignoré, ébranlèrent tant de nations et aidèrent si puissamment à la diffusion de la civilisation grecque. Pendant de nombreux siècles, les monnaies d'or en usage dans le marché asiatique et méditerranéen portèrent en effigie l'image d'Alexandre. C'était justice.

LA RICHESSE ROMAINE. — Jusqu'aux guerres puniques Rome est pauvre en métaux. Elle possède bien le produit des mines locales, fer et cuivre étrusques, étain et fer de l'île d'Elbe; mais les métaux précieux sont rares. Quand les ambassadeurs carthaginois viennent pour la première fois à Rome, ils remarquent malicieusement que la même vaisselle d'argent reparait sur les tables dans les festins qu'on leur offrait : les sénateurs se les prêtaient de l'un à l'autre ! Les guerres puniques changèrent radicalement cet ordre de choses.

Dès la première guerre, la Sardaigne avec ses fameuses mines de plomb argentifères tomba entre les mains des Romains. A la fin de la deuxième guerre, l'Espagne, terre minière extraordinairement riche, qui avait fourni pendant si longtemps des métaux à Carthage, ce qui avait permis à Hamilcar et à Hasdrubal de se tailler un véritable royaume à Carthagène et de soutenir presque à eux seuls la guerre romaine, l'Espagne tombe au pouvoir de Rome. Le plomb et l'argent de Carthagène, le mercure d'Almaden, le cuivre de Rio Tinto et de Tharsis, l'or des plaines du Douro et de Grenade enrichissent l'Italie.

La conquête de l'Espagne et la prise de Carthage introduisent à Rome des habitudes de luxe, conséquences inévitables des enrichissements subits. Il faut croire que la transformation des mœurs fut assez rapide puisque certains vieux

Romains, comme Pline l'Ancien, ont protesté si véhémentement contre l'abandon des moeurs simples qui faisaient l'honneur de l'ancienne république romaine. En fait la conquête de l'Espagne et du nord de l'Afrique par les Romains eut sur Rome la même influence que, quinze siècles plus tard, la conquête du Mexique et du Pérou par les Espagnols. Même afflux soudain de métaux précieux, mêmes fortunes subites, mêmes transformations des moeurs : Mais ce n'est vraiment qu'après les guerres d'Orient que le luxe romain ne connut plus de bornes. Les trésors de métaux précieux, accumulés par les rois vaincus, furent amenés à Rome. Mithridate, qui soutint si longtemps avec succès la lutte contre Rome, tirait en partie sa force des mines fameuses et très anciennement connues du Pont et de l'Arménie.

Rome s'empara pratiquement de tout l'or qui circulait dans le bassin oriental de la Méditerranée. On sait quel emploi elle en fit. C'est avec cet or qu'elle équipa ses armées et surtout qu'elle exécuta ses gigantesques travaux de voirie. Toute l'Europe, même les pays les plus éloignés de l'Italie, comme l'Allemagne du nord ou l'Angleterre, tout le nord de l'Afrique, la Cyrénaïque, l'Algérie, le Maroc et l'Asie Mineure jusqu'au Golfe Persique, toute l'Europe est sillonnée de routes romaines si bien tracées que beaucoup d'entre elles constituent de nos jours les seules voies de communication utilisables.

Les Romains ne se contentèrent pas de confisquer les trésors tout faits. Ils se montrèrent d'habiles et tenaces mineurs. Pline l'Ancien nous a laissé une description des exploitations romaines au début de l'ère chrétienne, et l'on peut voir quelle activité les Romains imprimèrent à l'industrie des mines. On en rencontre d'ailleurs à chaque instant des traces dans le bassin méditerranéen. L'Asie mineure, le nord de l'Afrique, l'Espagne, les Gaules, la Dalmatie, les Car-

pathes sont remplies d'anciennes mines romaines. Leurs travaux sont souvent si profonds qu'on ne peut les dépasser encore actuellement qu'avec le secours de la machinerie la plus perfectionnée. En même temps, ces travaux étaient si bien conduits, le sens romain de l'exploitabilité d'un gîte était si net, que c'est aujourd'hui encore un indice favorable pour une mine nouvelle, en France, en Algérie, en Espagne, que d'y retrouver des vestiges d'exploitation romaine. On peut se faire une idée de l'activité des Romains par ce simple fait que tous les chemins de fer de la province d'Huelva en Espagne sont ballastés avec, non pas des déchets de mine, mais des scories provenant des fours métallurgiques romains.

LES INVASIONS BARBARES, ARRÊT DU TRAVAIL DES MINES.— Les invasions barbares, qui causèrent la dissolution de l'empire romain et arrêtaient le développement de la civilisation dans le monde occidental, amenèrent l'abandon presque total de toutes les mines. Pendant près de douze siècles, l'Europe vécut sur le vieux gagné. Les monnaies frappées par les nouveaux empires étaient faites avec des métaux déjà dans la circulation. L'or était rare sous les Carolingiens, les seules monnaies frappées étaient des monnaies d'argent et ce n'est que vers 1250 que l'or revient en France par la voie vénitienne sous forme de *secchini*, séquins, et par la voie florentine sous la forme de *florini*, florins. Au point de vue minier, le seul pays où l'on trouve alors quelques exploitations, c'est l'Allemagne. De vieux centres miniers en Saxe, en Bohême, dans le Harz, fournissent de petites quantités de métaux tels que du cuivre, du fer, du nickel, du cobalt, de l'argent. L'introduction de ces métaux dans la circulation européenne n'eut aucune importance. L'industrie minière allemande du moyen âge n'est intéressante à signaler que par les traditions minières qu'elle conserve. Une école de mineurs, constituée par une longue pratique, s'y établit et fournit des ingénieurs que recherchèrent tous les Etats européens de l'époque.

LA CONQUÊTE DES TRÉSORS DU NOUVEAU MONDE. — En recherchant par l'ouest une route nouvelle vers les Indes, c'est-à-dire une voie nouvelle par laquelle l'Espagne put amener elle aussi en Europe les marchandises précieuses de l'Orient dont le Portugal avait accaparé le commerce, Christophe Colomb découvrit l'Amérique en 1492. Mais ce n'est qu'une trentaine d'années plus tard que l'on vit arriver en Europe les premiers métaux précieux arrachés à l'Amérique. En même temps se propagèrent les récits merveilleux des fabuleuses richesses minérales des nouveaux mondes.

C'est alors que se précipitèrent en Amérique ces aventuriers espagnols, ces conquistadores, dont les mirifiques équipées tiennent plus du roman que de la vraisemblance. C'est Fernand Cortez qui, malgré le gouverneur espagnol et les expéditions envoyées contre lui par sa mère-patrie, remonte de Vera Cruz à Mexico, et après avoir fait disparaître l'empereur des Astèques, s'empare de son successeur et le fait mourir sous la torture espérant lui faire avouer où il avait caché ses trésors. C'est Pizzare, soldat illettré, qui débarque avec ses 250 hommes sur la côte de l'Equateur et détruit un empire qui s'étend jusqu'au Chili, l'empire des Incas. Ce pays est si riche en or et en argent que les murs des temples sont ornés de plaques de métaux précieux, et que les enfants jouent dans les rues avec des pépites comme les nôtres avec des cailloux.

Ce furent les trésors de ces empires, arrachés par la plus brutale des conquêtes, qui arrivèrent les premiers en Europe sur les galions espagnols. On se fera une idée de l'énormité du pillage qui suivit ces conquêtes par ce fait qu'Atahualpa, l'empereur prisonnier des Incas, ne put obtenir sa liberté de Pizzare qu'en remplissant d'or à hauteur d'homme la chambre où il était enfermé.

Il fallut bientôt s'attaquer aux mines. La grande mine d'argent de Potosi au Pérou fut découverte en 1545, celle de

Zacatecas au Mexique en 1546. La première passe pour avoir fourni au total un milliard 200 millions de dollars d'argent, la deuxième, 600 millions de dollars. En 1685 le roi d'Espagne tirait en redevance plus de 120 millions de la mine de Potosi.

Personne n'ignore ce que devinrent ces métaux. Les rois d'Espagne, qui n'avaient sans doute aucune notion d'économie politique, crurent s'assurer ces fabuleuses richesses par des dispositions faciles extraordinairement dures et compliquées. La mine appartient au découvreur, mais il ne peut l'exploiter qu'en payant à la couronne une redevance qui atteint parfois les $\frac{4}{5}$ du produit net, et qui resta, même après la réforme de 1584, égale à la moitié, pour les mines d'or. De plus tous les produits doivent être livrés aux agents royaux et le mercure nécessaire à l'amalgamation doit être acheté au roi, suivant le prix fixé par son bon plaisir. Enfin l'exploitant, comme le colon d'ailleurs, doit se ravitailler, uniquement aux convois qui partent deux fois par an de Séville et s'arrêtent à Vera Cruz et à Porto Bello.

Le peuple espagnol déserta bientôt les campagnes, abandonnant l'industrie pour courir aux nouveaux mondes. Ceux qui restaient dans le vieux pays vécurent des richesses rapportées par les flottes du roi. Mais l'or ne s'arrêta pas en Espagne. Il alla en France, dans les Flandres, en Angleterre! Car il fallait bien vivre... acheter les étoffes et le matériel nécessaire aux colonies américaines, à qui un édit royal avait interdit toute industrie! Par la voie espagnole, un flot d'or et d'argent s'infiltra donc dans la vieille Europe. Le stock de métaux précieux de l'Europe civilisée, provenant à cette époque uniquement des trésors antiques, pillés et dispersés par les Barbares, fondus et refondus par les divers souverains, ce stock était fort petit comparé au stock actuel—on l'estime à 30 millions de dollars pour l'or et à 160 pour l'argent, chiffres insignifiants si l'on songe qu'en 1910 le

monde a produit pour \$465,000,000 d'or et pour \$119,000,000 d'argent.

La perturbation occasionnée par cette arrivée subite de métaux précieux fut considérable. Le luxe envahit les cours et la bourgeoisie. L'abondance de l'or, métal d'achat, mesure universellement acceptée de la valeur des choses, fit monter le prix de la vie. On eut moins de blé pour le même poids d'or, moins de meubles ou de terrains pour la même quantité de monnaie. Cette cherté de la vie n'a fait d'ailleurs qu'augmenter à travers les âges. Elle croit encore et de plus belle de nos jours. Une des causes certaines et irrémédiables de cette augmentation, c'est l'avitissement du pouvoir d'achat de l'or par suite de son abondance sans cesse croissante sur le marché international.

On sait les grandes étapes de la conquête aurifère depuis la découverte de l'Amérique. Les gisements espagnols ou portugais s'épuisent, la production de l'or en Amérique reste stationnaire, puis diminue, lorsqu'en 1848 on découvre les placers de Californie. L'ouest américain, inconnu, à peine peuplé, devient subitement l'Eldorado merveilleux vers lequel se précipitent les aventuriers. En février 1849, on trouve la première pépite. En décembre, il y a déjà 6,000 chercheurs. En 1849, il y en a 20,000. Puis ce sont les découvertes du Néveda avec son fameux filon du Courstock qui de 1864 à 1884 donne à lui seul pour 60 millions de dollars de métaux précieux—puis le Colorado, l'Utah... Vers le même temps, sur un autre point du globe, en Australie, la fièvre de l'or faisait affluer les prospecteurs et les aventuriers. En 1851, ce sont les découvertes de la Nouvelle-Galles, en 1893, les découvertes de l'Australie Occidentale qui donnent naissance, au milieu d'un véritable désert desséché, à toute une floraison de villes. En 1910, l'Australie a produit pour \$60,000,000 d'or.

Mais les découvertes les plus extraordinaires furent celles du Transvaal. Les mineurs de diamant de Kimberley, dans la colonie du Cap, qui remontaient sans cesse vers le nord, dans la Rhodésie, à la recherche de richesses nouvelles, trouvent en 1884 l'or dans des conglomérats. Johannesburg, dont la première tente fut plantée en 1884, a maintenant 150,000 âmes, et l'agglomération minière voisine compte 300,000 hommes. Un pays inconnu, hostile, est couvert d'habitations, d'usines, de chemins de fer; l'eau qui faisait totalement défaut y est amenée en abondance; la civilisation européenne qui se développait lentement autour de la petite colonie du Cap, marche maintenant à pas de géant vers le nord. Le Transvaal qui en 1885 produisait un million de dollars d'or, arrivait en 1910 avec les chiffres suivants : production \$150,000,000; dividendes distribuées \$50,000,000; hommes employés aux mines 180,000. Ce merveilleux développement économique atteint maintenant le Haut Congo Belge, le Katanga. La civilisation va encore plus loin, par les lacs Tanganika et Albert Nyanza, elle touche aux sources du Nil. Le grand rêve anglais, je veux dire la *route rouge*, ininterrompue du Cap au Caire, a été tracée à moitié par les chercheurs d'or. La route ne sera pas anglaise, car le Congo Belge et l'Afrique Orientale allemande la coupent en deux tronçons. Elle sera cependant, mais internationale. C'est aux mines, créatrices de civilisation, qu'on le devra.

L'histoire des mines d'argent offrirait un intérêt au moins égal à celle des mines d'or. J'ai déjà dit que les premières grandes mines que travaillèrent les Espagnols, au Chili et au Pérou, avaient dès le 15ème siècle produit des quantités de métal précieux véritablement énormes. La production de l'argent a été sans cesse en augmentant, depuis le 15ème siècle jusqu'au début du 19ème. De 1781 à 1800 on produisit 1700 tonnes d'argent. La production a un peu

baissé durant le cours du 19ème siècle. Actuellement, le grand pays producteur d'argent est le Mexique. Une grande partie de l'argent vient de l'exploitation de minerais très complexes, et, à l'encontre de l'or, l'argent se présente au Mexique assez rarement à l'état natif. Il est toutefois un coin du monde où l'argent a été rencontré à l'état natif avec une abondance tout-à-fait inconnue jusque-là, c'est la région de Cobalt. Ce pays parcouru il y a à peine une dizaine d'années par les seuls chasseurs a fourni, à lui tout seul, en 1910, près de treize pour cent de l'argent du monde. On pourra juger de la richesse de ce petit camp minier, qui n'a pas plus de 6 milles de long sur 3 milles de large, par ce fait qu'en 1910 on en a extrait pour 15 millions de dollars d'argent tandis que le Mexique tout entier n'en produisait que pour 36 millions de dollars.

Il me serait impossible de refaire pour les autres métaux une esquisse même rapide de leurs découvertes et de leur exploitation. Le 19ème siècle a vu apparaître des richesses minérales en quantité colossale. A la fin du 18ème siècle, le monde ne produisait que très peu de houille combustible. En 1807, l'Angleterre vient en tête avec une production de 7,500,000 tonnes, et les Etats-Unis ne fournissent que 50,000 tonnes. En 1910, le total de la production du monde n'est pas loin de 1 milliard de tonnes avec les Etats-Unis en tête pour 400 millions. Le pétrole connu depuis l'antiquité, puisque Hérodote note que les prêtres de Bakou adorent le feu jaillissant de la terre en jets liquides enflammés, ne s'exploite que depuis 1850. Actuellement le monde en produit pour 45 millions de tonnes dont 29 millions viennent des Etats-Unis, ce qui représente une industrie de 400 millions de dollars rien que pour nos voisins du sud. Le monde qui en 1807 produisait environ 800,000 tonnes de fonte et acier, produisait l'année dernière (1910) 65,260,260 tonnes métriques de fonte et 58,

252,347 tonnes d'acier. Les Etats-Unis fabriquent plus de 1,000 fois ce qu'ils fabriquaient en 1807. La quantité d'acier produite en 1910 correspond à une valeur approximative de \$1,400,000,000.

Au train ou l'industrie marche, on peut se demander où nos petits-fils trouveront de quoi alimenter leurs fours du combustible, et leurs usines de l'acier qu'ils engloutissent. Que sont nos réserves de richesses minérales? Parmi ces richesses il y en a dont l'humanité peut se passer. L'or ne se trouvant plus, on le remplacera dans l'échange par des billets de banque ou par de simples écritures basées sur le crédit. Mais que nos gîtes de houille ou de fer s'épuisent, où l'industrie trouvera-t-elle son aliment nécessaire ?

Pour la houille, la disette n'est pas prévue à brève échéance. D'après la *Royal Commission of Coal Supplies* d'Angleterre, il y aurait encore en Grande-Bretagne 147 milliards de tonnes de houille exploitable. La production anglaise de 1906, fournie par une armée de 700,000 hommes, a été de 253 millions de tonnes. S'il n'y avait pas d'accroissement, cela ferait une réserve de 5½ siècles. Mais la production d'aujourd'hui est le double de celle de 1860. Si cette progression se maintient, c'est l'épuisement en 2 à 3 siècles. L'épuisement sera plus lent aux Etats-Unis, malgré que l'extraction soit montée de 83 millions de tonnes en 1880 à 400 millions en 1910. Divers statisticiens placent, en effet, la réserve des Etats-Unis entre 3,000 et 4,000 milliards de tonnes, auprès desquels les 600 à 700 milliards de tonnes de l'Europe font piètre figure. Encore faut-il ajouter les réserves canadiennes. La Commission géologique d'Ottawa estime à 83 milliards de tonnes les réserves du seul bassin de l'ouest—Alberta et Colombie Anglaise. En résumé, le monde aurait devant lui pour 5 siècles de combustible assuré.

Il n'est pas permis d'être aussi optimiste pour le minerai

de fer. L'industrie sidérurgique s'est développée dans ces dernières années d'une façon colossale. La construction des chemins de fer, les outillages industriels, les machines agricoles, les bâtiments absorbent des quantités de fer sans cesse croissantes, et l'engloutissement ne fait que commencer. Les entreprises coloniales vont amener à la civilisation des pays énormes. Que l'on songe à la quantité d'acier qu'absorbera l'Asie le jour où elle se mettra à l'école de l'Europe. Or la consommation annuelle des minerais de fer est actuellement de 125 millions de tonnes et la quantité des minerais de fer reconnue dans le monde ne dépasse pas 16 milliards de tonnes, de sorte qu'avec une consommation stationnaire nous n'avons qu'une réserve d'un siècle. Avec la progression inévitable de la consommation, c'est même moins d'un siècle qu'il faut compter.

Allons-nous manquer de minerai de fer à brève échéance? Le problème est grave. Il faut raisonnablement compter sur les réserves inconnues. L'Afrique centrale et l'Asie ont des gisements non *prospectés*, mais devons-nous en faire état? Ces continents neufs ne réclameront-ils pas pour leurs besoins propres leurs richesses propres? Il est certain que c'est la disette du fer qui va se faire sentir d'abord, et le meilleur signe s'en trouve dans les préoccupations politiques de certains Etats européens.

L'Allemagne dont l'industrie sidérurgique engloutit chaque année des quantités croissantes de minerai de fer, deviendra dans dix ou douze ans entièrement tributaire de l'étranger. Aussi se préoccupe-t-elle déjà de trouver l'aliment nécessaire à ses hauts fourneaux. Elle jette des regards de convoitise sur le bassin de la Lorraine française qui représente plusieurs milliards de tonnes de minerai. Elle avait espéré un moment s'adjuger les minerais que l'on sait exister au Maroc, elle n'a pu, en montrant le poing, que forcer la France, investie du

protectorat marocain, à laisser sortir sans entraves les minerais de ses nouvelles possessions. Il n'en faut pas douter, un des grands facteurs de mésentente dans la discussion aigre-douce de l'affaire marocaine a été la question des mines.

Mais, après l'exploitation des mines de Lorraine, après les mines du Maroc, après les mines probables de l'Asie et de l'Afrique, n'arrivera-t-il pas un moment où l'industrie ne pourra plus être alimentée, où la disette locale deviendra disette mondiale ? Nos petits neveux seront-ils obligés de restreindre leur activité industrielle et de refondre les vieilles ferrailles ? Les matériaux vont-ils manquer à l'humanité ? On peut affirmer qu'une telle misère n'arrivera que bien tard. En ce qui concerne le fer d'abord, on peut dire que la question de l'épuisement des gîtes est une question commerciale plutôt que géologique. A l'heure actuelle on ne peut guère exploiter un gîte que s'il renferme au moins trente pour cent de fer, et cela dans des conditions particulièrement favorables. Toute roche qui renferme moins de trente pour cent n'est pas un minerai. Mais tous ceux qui ont fait un peu de géologie savent combien le fer est fréquent dans les roches. Le granit, les porphyres sont ferrugineux. On calcule que l'écorce terrestre renferme cinq pour cent de fer. Il n'y a rien de chimérique à penser que l'homme trouvera des procédés pour utiliser ces roches à faible teneur. Et en admettant même que l'homme n'arrive pas à les traiter, n'aura-t-il pas découvert à ce moment d'autres métaux pouvant remplacer le fer ?

Qui eut songé, il y a trente ans, aux emplois si nombreux actuellement de l'aluminium. C'était autrefois une rareté qu'on préparait en petite quantité dans quelques laboratoires privilégiés. Maintenant c'est un métal qui se vend 22 sous la livre—la moitié du prix du nickel—et dont on a produit 20,000 tonnes en 1910. L'aluminium n'est retiré de nos jours

que d'un minéral spécial, la lauxite. Mais presque toutes les roches contiennent de l'alumine. Les argiles, les schistes sont des silicates d'alumine. Toutes les roches éruptives renferment de l'alumine. Le jour où on connaîtra un procédé permettant d'extraire l'aluminium de ces roches si communes, l'humanité aura à sa disposition un métal dont l'importance économique sera tout à fait comparable à l'importance actuelle du fer.

Et je ne sais vraiment ce que nous devons le plus admirer, de la Providence qui a accumulé tant de précieuses réserves pour l'humanité, ou du génie de l'homme qui a appris, peu à peu et sans maître, grâce à un travail ininterrompu de plusieurs siècles, à arracher à l'écorce terrestre sur laquelle il s'agit tout ce dont il a besoin pour vivre et améliorer sa condition matérielle. L'humanité est comme une très ancienne famille dont les ancêtres ont jeté par un labeur écrasant les bases d'une énorme fortune. Nos monuments, nos usines, notre stock de métaux ont été tirés du cahos par les efforts de millions d'êtres qui nous ont précédé. Il n'était pas inutile de consacrer quelques instants à en raconter l'histoire et à faire le bilan de ce que nous leur devons comme aussi de ce qui nous reste à faire.

E. Dulieux

Visions d'Esthète

A PROPOS DU " PAON D'ÉMAIL ". (1)



IMEZ-VOUS les monuments exotiques et antiques, ou du moins les reconstructions modernes qu'en ont tentées certains engoués de l'exotisme et de l'antiquité ? En ce cas, revoyez le féérique palais de l'Alhambra en Espagne, la maison non moins fantastique de Schliemann à Athènes ou, tout simplement, à Rochefort, le château bigarré de Pierre Loti.

Dans une large cour intérieure, où de vastes trumeaux, couverts d'arabesques et de mauresquies, s'appuient sur les colonnes d'un portique rectangulaire, d'une vasque de porphyre oriental s'élançant des gerbes d'eau que dore le soleil filtrant à travers la voûte cristalline. A côté, dans le cabinet d'étude, se mêlent les tapis de Turquie, les bibelots persans, les paravents japonais et les porcelaines de Chine. Sous la lampe suspendue, les titres de livres étalés sur la table de travail se détachent en relief : *Madame Chrysanthème, Vers Ispahan, Jérusalem, Les derniers jours de Pékin, Japoneries d'automne, Les Désenchantés, Ramuntcho*. Par la porte vitrée du cortile royal on voit un cours d'eau, qu'on prendrait volontiers pour une lagune, serpenter à travers un jardin aux fleurs et aux parfums les plus disparates comme les plus subtils. Sur l'eau une gondole danse ; parmi la flore un paon fait la roue et les ocelles de sa queue, miroitant au clair soleil ou au reflet de la lune, éblouissent le propriétaire.

(1) *Le Paon d'Email* (in-12, 166 pages. Paris, Lemerre, 1911, 3.50 frs.), par M. Paul Morin.

Dans ce cadre enchanté placez un personnage désenchanté. Au lieu de Pierre Loti, figurez-vous un jeune homme, ennemi de la rue comme du jour, passionné de la nuit et du silence, lecteur acharné de Loti, dégoûté comme ce dernier des fadeurs de l'amour et de la grossièreté des hommes, non pas un surhomme, mais un névrosé qui volontiers vit en marge du monde et des affaires, esprit sans autre philosophie que celle du désappointement, être de sensibilité aigüe qui raffole de l'arome des fleurs et du rythme des vers, amant de la nature, de la mer et des lacs, du soleil et de la lune, de la solitude et de la paix des cimetières, inconstant comme Verlaine et mobile comme Loti, enfin l'exemplaire le plus parfait d'une aristocratie bohème. Le jeune homme se contente-t-il de se laisser vivre ? Il s'appelle Paul Morin. S'il s'avise d'écrire, il sera le poète du rêve exotique et deviendra l'auteur du *Paon d'Email*!

* * *

Pourquoi *Le Paon d'Email*? Ces titres assez mystérieux sont de mode.

Comme on s'est imprégné des rêveries de Madame la comtesse de Noailles, on a son oiseau préféré : le paon. On cherche dès lors tout ce qui rappelle ce roi des êtres bigarrés (*Le paon royal*), on traduit les textes qui le mentionnent (*Cicéron à Paestus*), on le retrouve sur les monnaies de Samos (*Junon*), dans l'art (*Sur quels livres obscurs—Le paon mourant*) et dans la légende (*Légende d'Argus*). L'on se place sous l'égide de ce merveilleux inspirateur. A force d'imagination l'on se représente son encre comme de l'émail, les lettres qu'on trace comme dorées si elles sont cursives, comme azurées s'il s'agit d'onziales (*Liminaire*). Ces trois teintes étant celles du paon, on écrit bravement, au-devant de ces pièces et de quelques autres, *Le Paon d'Email*: l'embryon est éclos.

Il est trop maigre et peu présentable. On se rappelle donc qu'on a dévoré Loti, goûté *Stones of Venice* de Ruskin, aimé Chénier et les *Orientales*, récité peut-être la *Prière sur l'Acropole* de Renan. Tous ces voyages qu'on a faits dans les livres ont gravé, dans son âme sensible, des impressions vives. Rêves et sentiments, le rythme s'est plié à tout exprimer sur l'heure. Le moment venu d'imprimer, on ajoute au fond premier *Hellas, Espagne*, les souvenirs italiens (*Este, Giotto, Alighieri, Venise*), *Turqueries, Japoneries, Chinoiseries*. La meilleure preuve que ces peintures n'ont pas été dessinées *de visu*, c'est l'absence totale de choses vues dans *Quatre villes d'Occident* et *Quatre villes d'Orient*.

A la date où le livre s'imprime, on est en France. Là, on a pu voir et on a vu : les *Silves Françaises* s'ajouteront, comme une troisième fleur, au bouquet primitif. Comme on possède une âme ivre de tristesse et de malheur, on chante, sur un rythme touchant, les scènes où tout parle de deuil (*L'exorcisme, Trianon, La Malmaison*). On chérit la campagne et l'antique : on célèbre les lieux où la vie agreste s'épanouit encore dans sa primitive liberté (*Bretagne*). On aime la féerie moyenâgeuse et l'on écrit avec amour *Carcassonne, La Damoiselle élue, Sarabande*; on a cultivé peut-être l'amour éthéré et, dans *Avignon*, on oublie le château des Papes pour ne penser qu'à Pétrarque et à Laure.

Dégoûté de cet amour, dont " les fruits ne tenaient pas les promesses des fleurs ", on a, dans le palais de ses rêves, après l'avoir magnifié d'abord (*C'est vers toi que je viens, Il ne me suffit pas, Toi*), maudit les *Insomnies* qu'il cause et pleuré le chagrin qu'il verse (*Je reverrai souvent, Conseil, Heure*). Pour se consoler, on se penche sous sa lampe, dans la nuit qu'on adore; on défriche les *Epigrammes* antiques, les *Bucoliques* et les *Satires*. Le coeur rasséréiné par ce labeur domestique, on bénit la " grave paix d'un studieux séjour " (*Fama*) et la *Douceur de la maison*.

Le livre est prêt ou peu s'en faut. Il reste à s'excuser de n'avoir pas exalté les choses de chez soi, d'avoir attendu

.....d'être mûri par la bonne souffrance
 Pour, un jour, marier
 Les mots canadiens aux rythmes de la France
 Et l'érable au laurier.

Le fond primitif donne son nom à l'ensemble, comme il arrive à *L'Eau profonde* de Bourget ou à *La Gardienne de la lumière* de Van Dyke.

* * *

Que l'inspiration du livre soit païenne, l'auteur s'en vante assez pour qu'on l'en croie. Il le proclame dans *Le Paon mourant* :

.....païen, bondissant, souriant,

 Je veux tout ignorer du monde que j'ai fui :

 Vivre est pour moi le seul tourment ensorceleur.

Il semble, plus loin, se définir (*C'est vers toi*)

La voix d'un cœur païen qui se meurt d'être tendre.

Il y a longtemps, grâce au ciel, que " les dieux s'en sont allés " ! Pourquoi donc s'acharner tant à les faire renaître au point de leur adresser cette litanie, aussi fausse que la *Prière* de Renan, les *Invocations* ?

Pourquoi aussi vouloir peindre des objets qu'on n'a pas vus soi-même de ses yeux ? Si encore ces spectacles étaient les scènes familières de son enfance ! Mais chanter la Grèce et l'Espagne, la Turquie et la Perse, la Chine et le Japon, quand on ne les a aperçus qu'à travers le prisme de la pensée des voyageurs, si artistes soient-ils ! On ne saurait aspirer à

faire mieux qu'ils n'ont fait. L'on s'expose à ne communiquer au public que des impressions *livresques* et à s'entendre rappeler la boutade d'Horace " qu'il n'est pas toujours très utile de porter du bois à la forêt " !

Aussi bien, M. Morin n'est-il qu'un impressionniste, un sentimentaliste. Il ne paraît pas, d'après ses vers, qu'il se soit encore formé une idée juste de la vie. Il n'en a ni apprécié le prix, ni goûté les vraies douceurs; il ne la juge que d'après la part de joies esthétiques dont elle le gratifia parfois et d'après les mécomptes dont elle l'abreuva plus souvent.

Sur les tombeaux (*Quand, poussés par le soir.....*), ce n'est pas les grandes et sublimes leçons de la mort qu'il cueille, mais l'apaisement que procure leur " pensive et tranquille torpeur ". Ainsi de René. Est-il un devoir dont l'accomplissement rende la vie heureuse et méritoire ? D'après *Esthète, Sophos et Sagesse*, on se demande s'il y en a d'autre que celui de savoir

..... l'orgueil des strophes ciselées,
Le rythme et la douceur du vers harmonieux,

celui de

Ne chercher que la paix des fécondes veillées.

Par là, l'on possède

Le secret de la belle impassibilité.

Le suprême bonheur semble être la joie de l'artiste qui

Se penche sur les vers d'une eurythmique strophe
Ou des fleurs d'oléandre et de rhododendron

et pour qui

Les poèmes subtils et les naïves roses
Sont le calme mystère où son esprit se plaît.

En somme, aspirer des parfums et expirer des vers dans la poésie et le baume des soirs étoilés, voilà quel serait tout l'idéal du poète! Voilà aussi tout ce qu'il a prétendu faire, si l'on en juge par le résumé qu'il trace de son oeuvre dans *Le Paon mourant*.

Décidément, c'est trop peu que de se nourrir ainsi d'impressions fugaces et ondoyantes. L'on aime (*C'est vers toi que je viens*), et puis l'on n'aime plus (*Sophos, Fama*). Privé d'amour, sans devoir impérieux par quoi se rattacher à la vie, vide d'espoir et dépourvu de croyance, on ne désire plus que de retomber (*Terme*)

..... dans le rêve divin,
Le rêve éternel et las de la statue ;

on souhaite (*Sagesse*) de

Mourir, fougueux encor de force adolescente,
D'avoir imprudemment fait éclater son coeur
Sous la sandale d'or de l'heure éblouissante.

Epicure, de Vigny et Leconte de Lisle (*Midi*), aux extrémités des temps, n'exprimaient guère en d'autres termes leur stoïcisme. La passion du poète pour le paon superbe et dédaigneux n'aurait-elle pas son explication dans cette philosophie déprimante et inhumaine ?

* * *

Epicurien de pensée, M. Morin est un artiste d'expression. Si l'étymologie autorisait cette précision de l'argot, nous oserions même l'appeler un *esthète*.

Il a d'abord, de ces quintessenciés, quelques-uns des pires défauts: l'abus de l'épithète sonore et parfois inutile (*Non-*

nes, *Le soir clair, C'est vers toi, Quand, poussés par le soir*), le goût du développement produit par l'accumulation de mots rares et exotiques (*Galata*, surtout *Le Joailler philosophe*). Les vers perclus de neuf pieds et de onze lui fournissent l'occasion d'étaler sa virtuosité (v. g. *Au Paon*). L'habitude d'enfermer, sous un titre local, la description d'un paysage général (*Chios*) ; l'obscurité probablement voulue de certaines images (*Giotto*, finale d'*Insomnie*) ; une exaltation de sentiments non justifiés par l'histoire (*Départ*) ou par le tempérament de l'auteur (*Conseil, Sagesse, Sur un exemplaire des Satires*) : ce sont là autant de petites manies qui caractérisent cette classe de gens. M. Morin sacrifie même trop à l'une de celles qu'ils affectionnent davantage : l'emploi courant, avec un sens actif et impersonnel, de verbes et d'adjectifs intransitifs ou personnels : *neigeux, peureux, amoureux, alterner, éluder, cercler, angoisser, perdre, gemmer, lutiner, rauquer, s'essorer, émailler*. Ne va-t-il pas aussi, à leur exemple, jusqu'à restaurer et même créer des expressions et des mots, parfois heureux d'ailleurs : *voici tomber, éveillé de (XVIIe siècle), câpres, campanes?* Qu'on examine enfin, dans *Invocations*, l'ordonnance nouvelle des rimes.

De fait, si l'on excepte les pièces dont la fausse philosophie et certaines visions malencontreuses qu'elles évoquent (*Paon mourant*, 2e strophe ; *Rythme de Verhaeren, Je reverrai souvent, Il ne me suffit pas*) gâtent la forme comme le fond, l'art du poète est généralement d'un bonheur étonnant. Il sait le secret de la finale évocatrice (*Villa d'Este, Le lac, Bretagne, Trianon* surtout), le secret de l'image neuve (*le soir en turban azur, rayon poignardant l'herbe douce*), le secret enfin de la comparaison suggestive (*Stamboul*) :

Puis le silence de nouveau
Plane autour des kiosques frêles
Comme un impalpable rideau
Froissé de prestes frissons d'ailes.

Avec une prestigieuse variété de tours il rend la variété des odeurs (*Départ*) et des couleurs (*Villa d'Este, Alighieri, Moulins, Sur Paris endormi*).

La même variété distingue la composition d'un grand nombre de pièces. *Japoneries* développe, en plus de six strophes, les causes d'un sentiment antithétique; l'expression du sentiment lui-même est condensée en moins de deux strophes. Tandis que *Sophos* se compose de deux parts à peu près égales, le portrait de la *Jeune Grecque* occupe le double de celui de son entourage, et la description du *Paon royal* compte quatre strophes, alors que les réflexions du poète à son sujet n'en demandent qu'une. Qu'on décompose aussi *Espagne*. Dans certaines des pièces on suit avec plaisir une évolution continue de sentiments comme le souvenir, la colère, la crainte, la fidélité, l'espoir (*Je reverrai souvent*), quand ce n'en est pas la gradation (*Foi*) qu'accentue le rythme lui-même.

L'art du rythme est peut-être la meilleure part du talent de M. Morin. Tantôt son vers évoque les villanelles de Marrot ou de Villon (*La damoiselle élue*), tantôt il rappelle les rondeaux de Charles d'Orléans (*Vous vouliez que je reste*), tantôt il prend la forme ailée de la chanson populaire (*Carcassonne*). *Sarabande*, comme les *Djinns* de Hugo, mêle les mesures et la scansion de *Galata, Stamboul, Eyoub, Ode, Le prix, Bretagne*, répercute la marche tintinnabulante des ânon, la course ailée du dieu, le pas joyeux et précipité du jeune voyageur. L'habile mélange des sons complète parfois la féerie, comme dans cette strophe topique d'*Espagne* :

Mais j'avais, pour chasser ma tristesse et ma peur,
 La chaude Andalousie,
 Malaga, reflétant sa brûlante torpeur
 Dans la mer endormie,

Et les tumultueux parfums, frais et légers,
 Qui se répandent sur la ville
 Quand le vent nocturne, à Séville,
 Berce les fiévreux orangers.

* * *

En somme, des idées de M. Morin il restera peu de chose.
 Mais on relira volontiers ces vers marmoréens :

Et tout un monde meurt à la mort de ma lampe.
 (*Douceur de la maison*)
 Le souffle sourd et lourd de la ville endormie.
 (*Vous vouliez que je reste*)
 Glissa du charme au rêve et du rêve au sommeil.
 (*Légende d'Argus*)

On se rappellera encore la mélancolie de *Je reverrai souvent* et certainement le portrait de Louis XI (*L'exorcisme*), la poésie des cimetières (*Quand, poussés par le soir*), le discours de la gondole (*Lagune*).

A notre sens, cette *Lagune*, pour le velouté de l'expression, est l'une des meilleures pièces du recueil. Elle vaut d'être mise sur le même rang que *Nonnes* et *Moulins* dont le prestige est effacé par *Douceur de la maison*, la plus achevée de toutes ces poésies légères.

Ceci nous laisse entendre que, le jour où M. Morin voudra se consacrer à des descriptions d'intérieur, il saura en extraire le charme subtil qui caractérise le *Sanctus* de Huot. Il aura ce jour-là trouvé sa véritable voie. Peut-être y puiserait-il cette dose de philosophie chrétiennement résignée dont son oeuvre actuelle est trop absolument dépourvue, l'horreur aussi pour la bohème même aristocratique.

Emile CHARTIER.

Echos des Sciences

SOMMAIRE. — L'importance actuelle de l'industrie du caoutchouc. — Pays d'origine de ce produit. — D'où le retire-t-on : les végétaux caoutchoutifères. — Coagulation du latex. — La constitution du caoutchouc et sa fabrication synthétique. — Historique de l'emploi du caoutchouc. — Charles Goodyear et la vulcanisation. — L'ébonite. — L'industrie du soufre en Sicile et la concurrence américaine. — Le consortium obligatoire et ses résultats. — La machine électrique d'Otto de Guéricke. — Le feu grégeois. — La poudre noire.

J'AI réussi "parce que j'ai su prévoir l'importance que l'acier devait prendre dans la vie moderne ; actuellement, si j'étais à l'âge où l'on cherche sa voie, je m'occuperais de caoutchouc". On attribue ce propos à M. André Carnegie. Authentique ou non, il exprime éloquemment l'intérêt que présente aujourd'hui cette industrie et fait pressentir celui qu'elle aura demain.

Quelques chiffres donneront une idée de l'extrême rapidité avec laquelle a cru la consommation mondiale du caoutchouc dans les cinquante dernières années :

En 1840, la production du caoutchouc était de	400 tonnes,
En 1860,	" " " 3,200 "
En 1880,	" " " 10,000 "
En 1900,	" " " 52,000 "
En 1910,	" " " 80,000 "

Supposons que cette progression se poursuive—cela n'a rien d'absurde—on arrivera vite à des chiffres énormes.

Nous venons de faire un rapprochement entre la sidérurgie et l'industrie du caoutchouc. Rappelons à ce propos qu'en 1720, toute l'Angleterre ne produisait que 17,000 tonnes de fer. Elle en fournit aujourd'hui plus de 9 millions. Un semblable développement paraît chimérique pour le caoutchouc. Qui sait pourtant? Que l'importance des plantations augmente beaucoup ou que l'on arrive à fabriquer artificiellement le caoutchouc, si son prix s'abaisse suffisamment, on l'appliquera à une foule d'usage technologiques. Ne parlet-on pas déjà de l'employer un jour au pavage des rues? C'est avec l'intention de préconiser cet emploi que les autorités de l'Exposition Internationale du Caoutchouc, qui s'est tenue à Islington (Londres), l'été dernier, avaient fait recouvrir de caoutchouc une grande partie de la surface de la salle. Cependant, quoique cette substance ne s'use pas vite et qu'elle faciliterait l'entretien de rues très propres, son emploi pour cet usage serait actuellement très onéreux, mais on pourrait le prendre en considération, dit un journal technique, si le prix s'abaissait à cinquante cents la livre.

La couleur naturelle du caoutchouc varie du blanc au noir, en passant par toutes les nuances du jauné ou du brun, selon son origine. On l'extrait du suc ou *latex* qui s'écoule d'incisions faites sur un grand nombre d'arbres, d'arbustes ou de lianes des pays tropicaux ⁽¹⁾.

(1) Les arbres et plantes à caoutchouc sont des végétaux croissant dans les régions comprises entre le vingtième degré de latitude nord et le vingtième degré de latitude sud. C'est la zone torride, qui serait diminuée de quelques degrés, zone qui embrasse les territoires limités au parrallèle nord passant par Mexico et Haïti, le cap Blanc, les cataractes du Nil et la Mecque, Bombay et Hamoi; la limite sud est le parrallèle de Sucre, Minas Géraës, les bouches du Zambèze, Tananarive, le Queensland et Tahiti. Au-delà de ces zones, on ne récolte guère de caoutchouc, ou tout au moins est-il de qualité inférieure. La production est maximum et la gomme est la plus estimée à l'Equateur (Bas-Amazone, Congo français, Malaisie). — Amédée Fayol. *Le Caoutchouc*, p. 14.

Il ne faut pas confondre le latex et la sève des végétaux caoutchoutifères. Il y a entre ces deux liquides la même différence qu'entre le sang et le lait d'un mammifère. Remarquons toutefois qu'on ignore la fonction du latex dans l'économie physiologique des plantes à caoutchouc tandis que chez les animaux la lactation est corrélative de la reproduction.

Pas plus que le lait ne participe à la circulation, le latex ne sert à la nutrition. Il occupe surtout des cellules allongées en forme de canaux, indépendantes les unes des autres situées sous l'écorce. On les trouve parfois aussi dans les feuilles et dans les racines ou rhizomes.

La manière dont on recueille le latex rappelle le gemmage des pins pour la récolte des résines et, jusqu'à un certain point, le mode d'obtention du sucre d'érable. Il faut toutefois remarquer que pour l'érable le sucre appartient à la sève: ce n'est donc pas des parties extérieures de l'arbre qu'on le retire.

Avec une hachette on fait sur les arbres à caoutchouc des incisions ou saignées d'où s'écoule un liquide blanc et inodore qui se rassemble dans un récipient fixé sous la blessure. Pour obtenir une grande quantité de latex sans compromettre la vie de l'arbre, il faut procéder avec méthode. On fait des incisions en forme de V qu'on répartit en quinconce sur la surface de l'écorce, ou bien on trace une série de spires hélicoïdales toutes inclinées à 45 degrés, dans le même sens, ou bien encore une saignée verticale où aboutissent des entailles obliques rappelant une arête de poisson.

Il existe un très grand nombre de plantes qui fournissent du latex; elles se groupent en quatre familles principales: les Euphorbiacées, les Apocynées, les Artocarpées, les Asclépiadées.

Les Euphorbiacées sont particulièrement répandues dans

l'Amérique du Sud. Leur principal représentant est l'*Hevea*, abondant au Brésil. C'est cet *Hevea brasiliensis*, du bassin de l'Amazone, qui fournit le meilleur caoutchouc (para). C'est un bel arbre qui peut atteindre 20 mètres et plus et produire encore à cent ans. Les Anglais s'efforcent de l'implanter à Ceylan (2).

Le *Manihot Glazowii* pousse surtout dans l'état de Céara et le caoutchouc qu'il donne porte le même nom de céara ou maniçoba.

Les *Castilloa*, très abondants au Pérou et dans l'Amérique centrale, produisent des qualités estimées. Ils appartiennent à la famille des Artocarpées. Le *ficus elastica* également. Ce dernier pousse abondamment dans l'Inde et dans l'Assam où il atteint des dimensions majestueuses : le "caoutchouc" de nos appartements, pauvre ficus qui végète dans des conditions climatiques bien différentes de celles des régions dont il est originaire, n'est qu'un rejeton rachitique d'une des plus belles gloires du monde végétal.

Aux Apocynées se rattachent la plupart des lianes : les *Landolphia* et les *Funtumia* de l'Afrique équatoriale et de

(2) L'Amérique du Sud fournit les 60.5 pour cent de la production totale du caoutchouc, l'Afrique 37 pour cent et l'Asie, seulement 2.5 pour cent. Cette répartition géographique de la production va d'ailleurs se modifier prochainement grâce aux plantations artificielles de Ceylan, de la Malaisie, de Madagascar, des colonies françaises, allemandes, belges et portugaises de l'Afrique.

En 1905, Ceylan n'a produit que 75 tonnes de caoutchouc ; elle en a donné 1,600 l'année dernière et, vraisemblablement, elle en fournira plus du double cette année. Ce ne sont en effet que les premières récoltes d'*Heveas* plantés il y a une quinzaine d'années et qui ne donnent de bons rendements qu'à l'âge de 20 ou de 25 ans. Avec 200,000 acres donnant une tonne de caoutchouc par 10 acres, on arrive pour Ceylan seul à une production considérable. La Malaisie est encore plus favorisée : elle produit une tonne par cinq acres. Il faut en outre tenir compte des plantations plus récentes des Indes hollandaises : Java, Bornéo, Sumatra, et des îles allemandes de la Nouvelle-Guinée et de Samoa.

Madagascar, les *Kickxia* de la Malaisie, les *Willoughbeia* de Sumatra, etc. . . .

Quant aux Asclépiadées, c'est surtout à Madagascar qu'on les trouve, représentées par les *Cryptostegia* et les *Marsdenia*.

Il convient encore de citer le *Parthenium argentatum*, un arbre nain de la famille des *Composées*, qui croît sur le plateau du nord du Mexique et fournit le caoutchouc dit guayule. En pleine croissance il ne dépasse pas deux pieds de hauteur et ne pèse guère plus de deux livres : il donne un bois très dur, très sec et très dense. Il pousse dans des régions quasi désertiques dont il couvre des espaces très étendues où l'eau fait complètement défaut, à une altitude de deux à quatre mille pieds. Le guayule ne donne pas de latex. Le caoutchouc s'y trouve à l'état solide, remplissant en partie les cellules de l'écorce; il forme souvent le dixième du poids de l'arbuste. Ici le mode ordinaire d'extraction par incisions ne s'applique pas. On pulvérise la plante en présence d'eau; les particules de caoutchouc s'agglutinent en fils qui se séparent des débris de l'écorce en venant flotter à la surface de l'eau. On le recueille avec une sorte d'écumoire. Puis on le purifie par un traitement mécanique et on l'empaquette. Le guayule est un caoutchouc de seconde qualité, renfermant beaucoup de résines solubles dans l'acétone. Il possède une odeur épicée caractéristique.

Comment retire-t-on le caoutchouc du latex ? — Par coagulation. De même que le lait des mammifères renferme le beurre à l'état d'émulsion, c'est-à-dire de globules opaques en suspension dans une solution, le latex contient le caoutchouc à l'état de particules extrêmement divisées. Par l'action des acides ou de ferments appropriés comme la présure, ou par l'effet d'une fermentation spontanée dite lactique parce qu'elle provoque la transformation du sucre de lait ou

laetose en acide lactique, le lait se caille : les principes azotés et la matière grasse se réunissent en une substance insoluble (préparation du fromage) et se séparent du petit-lait qui renferme les autres principes. Le latex fournit le caoutchouc d'une manière analogue. On en produit la coagulation par des procédés variés : l'action de la chaleur ⁽³⁾, l'addition de solutions comme l'eau de savon, l'alun, l'eau de chaux, la lessive de cendres de bois, des sucres de plantes, du jus de certains fruits, comme le citron, d'infusions de feuilles, etc. Comme pour le lait, les acides conviennent bien à la coagulation du latex.

On peut aussi employer des moyens exclusivement mécaniques comme la projection au moyen de palettes sur les parois d'un récipient où les particules de caoutchouc s'agglomèrent. Cette méthode rappelle jusqu'à un certain point le barattage du lait (préparation du beurre).

Suivant Faraday, la gomme brute comprendrait : Carbone, 87.2 pour 100 ; Hydrogène, 12.8 pour 100. — D'après d'autres auteurs, sa composition serait : Carbone, 88.24 pour 100 ; Hydrogène, 11.76 pour 100.

⁽³⁾ En Amérique on a généralement recours à la chaleur artificielle. Voici les détails de l'opération. L'ouvrier qui a récolté le latex dans unealebasse, on l'appelle fumeiro, allume un feu de bois au-dessous d'une sorte de vaste entonnoir dont le col servira de cheminée; parfois cette cheminée est un tuyau d'argile, un boïao. Le feu est alimenté de temps à autre avec des noix ou fruits d'arbres spéciaux. Peut-être est-ce uniquement par routine, peut-être aussi se dégage-t-il de ces fruits des vapeurs d'anhydride sulfureux ou des phénols divers qui facilitent la coagulation. Quoi qu'il en soit, le feu étant bien pris, le fumeiro fixe une pelote d'argile au bout d'un bâton; cette boule chauffée au préalable est plongée dans le latex; l'ouvrier après lui avoir imprimé un mouvement de rotation la porte au-dessus de la cheminée. Il se forme ainsi, au bout de quelques minutes, une pellicule de quelques dixièmes de millimètre qui adhère fortement au noyau. Le fumeiro plonge à nouveau cette boule-mère dans le la-

On la considère comme un produit de condensation d'un carbure $C^{10} H^{16}$ qui s'appellerait diméthylcyclo-octanediène dans la nomenclature systématique des composés organiques. On ne connaît pas la grandeur moléculaire du caoutchouc dont la nature colloïdale rend très difficiles des déterminations de ce genre.

La constitution d'un corps peut se déduire d'une étude méthodique de ses produits de destruction sous l'action de la chaleur et de ceux qu'il fournit sous l'action de réactifs divers. Les travaux de C.-O. Weber, de Bouchardat et de Tilden, de Ditmar, parmi nombre d'autres, et surtout ceux de Harries, semblent avoir établi la structure chimique du caoutchouc para.

De là à en tenter la synthèse, il n'y a qu'un pas... pour le théoricien; mais pour l'industriel, il n'est pas toujours facile de le franchir. Il est, lui, obligé de faire intervenir dans ses prévisions des considérations sur les prix de revient que le savant, dans son laboratoire, doit écarter délibérément pour que son travail soit fécond. On a montré qu'un carbure relativement simple, l'*isoprène*, chauffé en vase clos

tex et le travail se continue ainsi jusqu'à l'obtention d'une pelote atteignant parfois 30 kilogrammes. Une section diamétrale laisserait voir nettement une quantité considérable de couches assez régulièrement disposées. Ce bloc, naturellement un peu humide, est coupé en deux ou trois fragments pour hâter l'élimination des eaux d'inclusion.

Un ouvrier habile peut coaguler dans sa journée 30 à 40 kilogrammes de caoutchouc. Dans certains cas les masses atteignent de telles proportions que la manoeuvre devient pénible, impossible même pour un homme seul. Les indigènes construisent alors un tambour dont l'axe repose sur deux chevalets; ils font lentement tourner le cylindre au-dessus d'un bon foyer pendant que l'on verse le latex à la périphérie.

Ces procédés, qu'on appelle coagulation par enfumage, sont usités aux bouches de l'Amazone, et dans les vallées du Purus, du Madeira, de l'Ucayali; ils nous donnent les produits les plus purs et les plus estimés du marché et le meilleur d'entre eux, le para. (Amédée Fayol, *ibid.* p. 28)

à 100° se polymérise en un produit élastique analogue, peut-être même identique, au caoutchouc, dont la couleur varie du brun clair au blanc. Mais par malheur, on ne connaît pas de procédé industriel, c'est-à-dire économique d'obtention de l'isoprène. Qu'on y parvienne dans un avenir prochain, c'est infiniment probable. Quand l'attention de nombreux savants se concentre sur un même point, que de tous côtés des chercheurs rivalisent d'ardeur dans leurs efforts pour arracher un secret à la nature, il est bien rare, armé comme on l'est aujourd'hui pour cette lutte, qu'on n'atteigne pas le but. Qu'on se rappelle la découverte de l'alizarine qui a porté un coup mortel à la culture de la garance, celle de l'indigo synthétique qui lutte avec un succès croissant contre l'indigo naturel, celle de l'ionone, du camphre artificiel, etc.! Déjà, M. Duisberg, le directeur des établissements Bayer, dans les laboratoires desquels on a obtenu la synthèse du caoutchouc, affirme que le produit artificiel sera dans le commerce d'ici quelques années (4).

Le nom de caoutchouc vient sans doute de *cahuchu* ou de *caucho*, termes sous lesquels on le désigne respectivement en Equateur et au Pérou. Cette substance n'est pas mention-

(4) Quoique les procédés et les détails de préparation soient encore inconnus, on ne peut qu'ajouter foi à ces dires: il suffit de songer que l'alter ego des Elberfelder Farbenfabriken, la célèbre Badische Anilin und Soda Fabrik, qui voulut réaliser la synthèse industrielle de l'indigo, y dépensa plus de 20 millions et plus de dix ans d'efforts, mais réussit enfin de la manière la plus brillante et la plus lucrative. Or, la consommation mondiale de l'indigo est de 70 millions de francs par an environ, contre plus d'un milliard pour le caoutchouc; le prix très élevé de cette dernière matière permet de réaliser des opérations industrielles chères et compliquées. Dans ces conditions, la synthèse industrielle du caoutchouc peut être considérée comme devant être certainement pratiquée dans quelques années. (A. Chaplet et H. Rousset. *L'état actuel des industries du caoutchouc*, dans la *Revue Générale des Sciences*, 15 juin 1911.)

née en Europe avant 1525. A partir de ce moment, les historiens espagnols Fernandez d'Oviedo, Tordesillas, Antonio de Herrera, le P. Charlevoix, de la Compagnie de Jésus, signalent que les populations indigènes du Mexique, du Pérou et des Antilles se servent d'un corps élastique dont ils font des balles et des vêtements imperméables.

Toutefois, ce sont les Français Bouguer et La Condamine, que l'Académie des Sciences avait envoyés en mission au Pérou pour y mesurer la longueur d'un arc de méridien et calculer le renflement de la terre à l'Equateur, qui introduisirent le caoutchouc en Europe. De Quito, La Condamine en expédia quelques échantillons à l'Académie en 1736. En 1752, l'ingénieur Fresneau en envoya d'autres qui provenaient de la Guyane. Il décrivit l'arbre qui le produit et qui reçut le nom d'*Hevea Guyanensis*, la façon dont on recueille le latex et dont on coagule la gomme. Un médecin anglais, James Howison, découvrit une liane à caoutchouc, l'*Urcoela elastica* (1798) et Roxburgh, le *ficus elastica* de l'Assam.

Dès 1785 Charles employait une solution de gomme dans l'essence de térébenthine pour enduire son aérostat et diminuer la perméabilité de l'étoffe pour les gaz. Hancock en Angleterre (1818), MacIntosh à Glasgow (1823), Rattier et Guibal en France (1829) montent des usines: deux tissus soudés l'un à l'autre au moyen d'une solution de caoutchouc forment une étoffe imperméable; des feuilles de caoutchouc assemblées par compression peuvent être disposées de manière à former des chaussures, etc. . .

Toutefois cette industrie ne commença guère à se développer qu'après la découverte de la *vulcanisation*. Pur, le caoutchouc devient visqueux à la chaleur et cassant au froid. C'est là un inconvénient grave. Les vêtements imperméables avaient été d'abord accueillis avec faveur, mais une réaction suivit qui amena la faillite de plusieurs usines. Les autres se

soutenaient avec peine quand l'américain Charles Goodyear reconnut (1839) que si l'on incorpore à la gomme une faible proportion de soufre, le caoutchouc garde une élasticité constante à des températures très diverses; il perd en même temps ses propriétés adhésives. C'est à cette opération que Goodyear donna le nom de vulcanisation.

L'Anglais Hancock et le Dr Ludersdorf en Allemagne ont revendiqué la paternité de cette invention mais il semble bien établi que c'est à Goodyear qu'en revient le mérite: dès 1840, il avait envoyé en Europe un agent qui ne sut pas mener à bien les négociations avec les manufactures et se défit de ses échantillons de caoutchouc vulcanisé. C'est en étudiant ces derniers qu'Hancock parvint à trouver comment on les avait préparés. Il prit un brevet pour s'assurer, du moins en Europe, les avantages qui découleraient de cette découverte. Goodyear mourut dans la misère à New York en 1860.

Quand on incorpore au caoutchouc une plus grande proportion de soufre, ordinairement voisine de 33 p. 100, il durcit et donne l'*ébonite*, substance susceptible d'un beau poli, dont l'aspect rappelle celui de la corne. On l'emploie à nombre d'usages: fabrication d'isolants, d'objets de toilette (peignes, boutons), de cuvettes de photographie, de becs pour accumulateurs, etc...

* * *

Il n'y a guère dans le monde que deux pays producteurs de soufre: la Sicile et les Etats-Unis. Il y a bien des gisements ailleurs, mais leur exploitation ne saurait être économique à l'heure actuelle. Déjà, la surproduction se manifeste avec ses fâcheuses conséquences: l'avilissement des prix, l'abaissement et l'insuffisance des salaires que touchent les ouvriers italiens.

Ce n'est que récemment que la concurrence américaine est venu menacer la production sicilienne. Elle rivalise avec cette dernière non seulement sur le continent européen mais jusqu'en Italie même. On croirait pourtant, à première vue, les conditions d'exploitation meilleures en Sicile qu'en Amérique.

On sait que le soufre se trouve au voisinage de volcans éteints, dans les *sofatares* d'où se dégagent des émanations sulfureuses. Il est abondant dans les provinces de Palerme, de Catane et de Girgenti, où on le rencontre près du sol, mélangé de matières terreuses dont on le sépare par simple fusion, en employant comme combustible une partie du minerai même (procédé des *calcaroni*). Le soufre impur ainsi obtenu est exporté tel quel. On le raffine par distillation dans les ports où on le débarque.

Or, en Louisiane, le soufre se trouve à plusieurs centaines de mètres de la surface, dont des couches de sables bouillants et aquifères le séparent. Percer des puits et des galeries de mines, il n'y faut point songer dans ces conditions. Le procédé Hermann Frasch résout très élégamment le problème. Il consiste à injecter dans le gisement même de la vapeur à 156°, le soufre fond sous l'action de la chaleur, il se mélange à l'eau condensée et à la vapeur. L'émulsion ainsi formée est refoulée à la surface au moyen d'air comprimé. A cet effet on emploie trois tubages concentriques : la vapeur remplit la chambre annulaire extérieure, l'air comprimé remplit le tube central et la colonne liquide remonte dans l'espace intermédiaire. Le soufre obtenu par cette méthode est plus pur que le soufre sicilien, la fusion ayant éliminé les matières minérales étrangères. Il n'a pas besoin d'être raffiné et pourtant il n'est soumis qu'aux droits de douane du soufre brut.

La "guerre du soufre" s'est terminée, il y a quelques années, par un accord entre producteurs américains et ita-

liens qui réservait à ces derniers les deux tiers de la demande mondiale (5).

En 1906, les producteurs siciliens se sont groupés en association obligatoire (*consorzio obbligatorio*) de manière à établir sur des règles générales une exploitation rationnelle. Cependant le stock disponible a continué à s'augmenter : de 400,000 tonnes métriques en 1906, il était passé à 607,500 tonnes en 1909. Pour remédier à cette situation inquiétante, il fallut, en 1910, adopter de nouveaux statuts instituant un contrôle plus efficace et une régulation de la production. Tous les propriétaires actuels et à venir et tous les locataires des mines de soufre de Sicile font partie de ce consortium établi pour douze ans (à partir de 1910). Aucun chargement de soufre ne peut être expédié sans un permis de l'Association qui règle les prix et qui garde en entrepôt les réserves en payant tout de suite les quatre cinquièmes de leur valeur. Elle s'efforce d'attirer les industries chimiques en Sicile en leur accordant des tarifs spéciaux. L'Etat de son côté s'intéresse à cette tentative de diverses façons : il fournit pour un tiers le capital de la banque minière, il prend à sa charge une partie des frais de transport du soufre, etc. . .

Le soufre est mauvais conducteur de l'électricité, aussi

(5) Voici les chiffres les plus récemment publiés concernant l'industrie soufrière :

<i>Etats-Unis.</i>	<i>Italie.</i>
Année 1910 : 255,534 tonnes.	1er août 1909—31 juil. 1910 : 396,664 tonnes
Année 1909 : 239,312 tonnes.	Moyenne de 1897 à 1906 : 505,518 tonnes
Augmentation : 16,222 tonnes.	Diminution : 108,854 tonnes

Par suite de cette restriction volontaire de la production italienne (d'anciennes mines ont été abandonnées sans qu'on en ait ouvert de nouvelles), la situation économique s'est améliorée mais il restait encore en Sicile un stock disponible de 596,128 tonnes métriques de soufre au 1er août 1910.

s'électrise-t-il quand on le frotte. William Gilbert, médecin de la reine Elisabeth d'Angleterre, fit cette observation vers le milieu du XVII^e siècle. Otto de Guericke, le célèbre bourmestre de Magdebourg, employait, pour étudier les phénomènes électriques, un globe de soufre qu'il faisait tourner sur lui-même pendant qu'il appliquait à sa surface sa main sèche. Le soufre n'entre plus que très indirectement, sous forme de plateaux d'ébonite, dans la construction de machines statiques.

Le soufre est éminemment combustible. Cette propriété semble avoir été connue dès l'antiquité la plus reculée, ce qui n'est guère étonnant puisque les gisements de soufre abondaient dans les régions où s'est épanouie la civilisation classique. La combustion du soufre est très vive quand on le mélange à un corps riche en oxygène, un *comburant*, comme le salpêtre ou nitrate de potassium. Il semble que c'était ainsi, avec peut-être en plus de la résine ou de la poix, qu'était constitué le terrible *feu grégois* dont les croisés furent si effrayés. L'invention est pourtant de plusieurs siècles antérieure aux croisades et, comme l'indique le nom de feu grec, les Byzantins l'employaient depuis longtemps, mais ils gardaient jalousement le secret de sa fabrication. Le salpêtre était recueilli dans l'Inde et c'est probablement là que ses propriétés furent découvertes tout d'abord. On les connut ensuite en Syrie. Un certain Callinique, architecte d'Héliopolis, révéla aux Grecs de Constantinople la grande combustibilité du mélange de salpêtre et de soufre. Ils s'en servirent pour défendre la ville contre les Arabes et brûler leur flotte (673) et plus tard contre les Russes (936). Les disciples de Mahomet l'utilisaient aussi dans leurs luttes intestines. Ibn Tobaïr, assiégé dans la Mecque par les troupes du calife de Damas, Abdel-Mélik, fit lancer sur elles le feu grec, ce qui d'ailleurs n'empêcha pas la ville d'être prise (692).

Comme le fait remarquer M. Berthelot, c'était une arme plus effrayante qu'efficace, et les terreurs qu'elle inspirait, accrues sans doute par le mystère dont sa nature était entourée, s'apaisèrent peu à peu. D'après le même savant, il faut attribuer à l'exagération d'historiens ignorants et superstitieux, apeurés ou crédules, les récits où l'on dit que le feu grégeois brûlait dans l'eau. Toutefois le lieutenant-colonel H. W. L. Hime n'est pas de cet avis. Il pense qu'avec le soufre, le pétrole faisait partie du feu grégeois, ce qui expliquerait en effet que la flamme pouvait courir à la surface des flots. Il suppose même qu'il y avait en outre de la chaux vive : la chaleur dégagée par l'hydratation de celle-ci aurait suffi pour enflammer spontanément le mélange au contact de l'eau. Cette hypothèse très ingénieuse trahit peut-être un souci excessif d'expliquer littéralement des textes où il ne faut pas chercher une précision scientifique. Poggendorff croit aussi que le feu grec était fait de soufre et de naphte ou de résine.

Quoi qu'il en soit, jusqu'au milieu du XIV^e siècle, c'est uniquement la flamme des mélanges combustibles qu'on utilise dans les combats. On ne met point à profit leurs propriétés balistiques.

Albert le Grand et Roger Bacon, les premiers, décrivent la préparation de la poudre au moyen de soufre, de salpêtre et de charbon, mais ils n'en sont pas les inventeurs, comme on l'a dit souvent de l'un ou de l'autre. Encore moins le moine allemand Schwartz dont l'existence est fort problématique.

Suivant W. R. E. Hodgkinson, professeur de chimie à l'École de Pyrotechnie (Ordnance College) de Woolwich, il n'y a pas vraiment lieu de parler de l'invention de la poudre. Ce n'est pas une découverte, une révélation subite, dont a pris conscience un homme de génie, mais bien plutôt une évolution progressive des connaissances relatives à la combus-

tion, aux moyens de la favoriser et à ses effets—un développement lent d'une science empirique qui conduisit à son emploi.

L'Extrême-Orient a-t-il connu la poudre avant l'Occident? Les Chinois l'ont-ils employée avant les Européens? Ce fut jadis une opinion universellement adoptée. "Le salpêtre, dit entre autres Poggendorff, encore aujourd'hui porte chez les Persans le nom de Nemek-Tschim, sel chinois, et chez les Arabes celui de Thelz-Sini, neige de Chine." Cela ne prouve pas grand'chose, sinon que le salpêtre est connu comme un produit naturel de la Chine et de l'Inde, ce que personne ne conteste. La critique contemporaine bat en brèche la légende qui faisait de la Chine le berceau de l'invention de la poudre.

On sait en tous cas que l'usage des armes à feu, date du XIV^e siècle. Un document florentin du 11 février 1325 prévoit la nomination de surintendants des manufactures de canons et de boulets. Edouard III emploie l'artillerie dans son expédition d'Ecosse (1327). En France, la ville de Cambrai est armée de 10 canons en 1339. Dès le début de la guerre de Cent Ans, le roi d'Angleterre expédie des pièces à feu sur le continent.

Six siècles se sont écoulés depuis. Les armes se sont perfectionnées, les explosifs se sont multipliés; mais la composition de la poudre noire n'a pas changé et elle est toujours très employée.— surtout dans l'exploitation des mines et carrières.

J. FLAHAULT.

A travers les Faits et les Oeuvres

La grève des mineurs en Angleterre. — Les réclamations des ouvriers. — Le conflit avec les compagnies. — L'intervention du gouvernement. — Conférences infructueuses. — Le gouvernement présente un bill. — La rentrée sensationnelle de M. Balfour. — Le contre-coup politique de la grève. — Un discours de M. Winston Churchill sur la question navale. — L'Angleterre et l'Allemagne. — De franches déclarations. — L'effet de ce discours en Allemagne. — En France. — La réforme électorale et les radicaux. — Reculade de M. Poincaré. — Les négociations franco-espagnoles. — Un attentat contre le roi d'Italie. — Au Canada. — La session fédérale. — La question du Keewatin. — La situation des ministres catholiques. — Un débat mouvementé. — L'exposé budgétaire. — Les finances du Canada. — A Québec. — Subventions aux voies ferrées. — Elections provinciales imminentes.

LE grand fait du mois en Angleterre, c'est la formidable grève des travailleurs dans les mines de charbon. Les discussions qu'ils avaient avec les propriétaires de ces exploitations, au sujet des salaires, n'ayant pas abouti à une solution satisfaisante, ils ont jeté bas le pic et cessé le travail. En peu de jours plus d'un million et demi de mineurs se sont trouvés en état de chômage. Et bientôt les approvisionnements de charbon diminuant et s'épuisant, les chemins de fer ont été paralysés, les paquebots sont restés attachés aux quais, les transports ont subi un temps d'arrêt désastreux, le prix des denrées a commencé à monter, le commerce a subi des pertes considérables.

Voici quelle est la genèse de cette grève d'après le correspondant londonien d'un journal de Paris. Les mineurs, depuis le mois d'octobre dernier, réclament le salaire minimum, pour la raison que, dans certains endroits, où l'extraction de la houille présente des difficultés particulières, un

mineur, malgré tous ses efforts, ne peut arriver à gagner sa vie. Le fait n'est pas contesté. Mais si le salaire minimum est accordé, encore faut-il que les Compagnies aient quelque garantie contre les abus et que les incapables et les paresseux n'en profitent pas.

La question devenant urgente, il fut convenu qu'il y aurait une conférence des délégués des mineurs et de ceux des compagnies, le mois dernier. Mais avant la réunion, la Fédération des mineurs avait fait voter sur cette question : "Faut-il faire la grève pour obtenir le salaire minimum?" Le 12 janvier, le vote donnait comme résultat : 445,000 oui et 115,000 non. C'est-à-dire que les quatre-cinquièmes des votants étaient en faveur de la grève pour faire reconnaître le principe du salaire minimum. Il va sans dire que, soutenus par ce vote, les délégués des mineurs ne pouvaient faire de concessions. La conférence n'aboutit pas. De nouvelles conversations eurent lieu sans résultat, et c'est alors que, vers la fin de février, le gouvernement intervint.

Laissons de côté les détails. Le gouvernement, reconnaissant que la réclamation des mineurs est fondée et partant de ce fait que les compagnies anglaises et du nord du Pays de Galles sont disposées à accorder le salaire minimum si elles obtiennent certaines garanties contre les abus, mais que les compagnies écossaises et du sud du Pays de Galles le repoussent, proposa de demander au Parlement d'établir le salaire minimum par une loi. C'est alors que les mineurs empêchèrent tout accord, en déclarant qu'ils exigeaient non seulement la reconnaissance du principe de salaire minimum, mais le taux de ce salaire tel qu'ils l'avaient établi eux-mêmes le 2 février dernier, et se refusèrent à toute discussion.

Cependant le gouvernement continua ses démarches pour parvenir à un règlement et obtenir un compromis entre les compagnies houillères et les mineurs. Il y eut de longues

conférences sous la présidence de M. Asquith. Le premier ministre crut d'abord qu'il allait réussir à rétablir l'entente. Le 8 mars, parlant au déjeuner offert en son honneur par le parti libéral, il disait : " Il plane sur le pays le nuage d'une grande anxiété nationale. Ceux qui ont les responsabilités du gouvernement sentent s'ajouter à ces responsabilités tout le poids de cette anxiété. La nation entière et tous les partis politiques à Westminster font preuve de la qualité la plus nécessaire : la possession de soi-même. Le gouvernement, de son côté, n'a épargné et n'épargnera aucun effort pour amener la paix. Pour ma part, je continue à espérer que le conflit se terminera par un accord basé sur les principes de l'équité et honorable pour les deux partis. "

Mais après quelques jours il fallut bien constater que l'entente était improbable, et que les conférences n'aboutiraient pas. Et en même temps les conséquences de la grève des charbonnages se faisaient lourdement sentir. Vers le 10 mars, près de 1,700,000 hommes se trouvaient, de ce fait, sans travail; et un tiers devaient recourir à la caisse de leurs syndicats. Laissant de côté le syndicat des carriers, qui compte environ 730,000 membres, il y a 380,000 membres pour les syndicats des industries textiles, 370,000 pour ceux de la métallurgie, des machines et de la construction des navires, 158,000 pour ceux du bâtiment, 116,500 pour ceux des cheminots et 675,000 pour les autres syndicats. Les caisses de tous ces syndicats ont eu à faire face à des appels de fonds.

Pour donner une idée de ce que peut coûter cette grève, disons qu'un matin, dans le Derbyshire, la caisse du syndicat des mineurs a distribué à 40,000 grévistes, \$100,000. Dans beaucoup de régions, la misère causée par le chômage a commencé à sévir. Dans un bassin houiller, 80,000 enfants ont souffert de la faim.

En présence de cette situation, et devant l'avortement des conférences de compromis, le gouvernement s'est décidé à demander l'intervention du Parlement, par l'introduction d'un bill établissant en principe un minimum de salaire dans chaque district de charbonnages, et y décrétant l'institution d'un bureau d'arbitrage pour la détermination de ce minimum local et la décision des difficultés qui pourraient survenir entre les ouvriers et les compagnies. La présentation de ce bill a donné lieu à la dramatique rentrée en scène de M. Balfour. Dans une réunion des chefs unionistes, à laquelle assistaient MM. Austen Chamberlain, Walter Long, F. E. Smith et M. Bonar Law, le leader qui a succédé à M. Balfour, on a décidé de prier celui-ci de reprendre la direction du parti au moins pour cette occasion si grave. M. Balfour a cru devoir accepter cette tâche. Et lorsque M. Asquith a proposé sa mesure, l'ancien chef de l'opposition s'est levé pour en demander le rejet. En prenant cette attitude les unionistes n'avaient pas l'illusion de faire subir un échec au gouvernement. Mais ils voulaient prendre position devant l'opinion, en reprochant au cabinet libéral sa politique *ultra* démocratique qui conduit, d'après eux, le pays à une complète et désastreuse désorganisation sociale.

Les *laborites* et les nationalistes ayant appuyé le ministre, ce dernier a fait adopter son bill en deuxième lecture par 348 voix contre 225. En comité les *laborites* ont essayé d'introduire un amendement pour faire décréter que le salaire minimum sera de \$1.25 pour les compagnons et de 0.50 cts pour les apprentis. Le gouvernement a catégoriquement refusé. Et le bill a été adopté sans cette clause en comité général. Mais après cette étape, M. Asquith a suspendu la marche du projet de loi, vu que de nouvelles négociations ont été reprises entre les ouvriers et les compagnies. Les dépêches annoncent que des indices de détente dans la situation

commencent à se manifester, et qu'il y a des perspectives de cessation de la grève d'ici à la fin de mars.

Quelle que soit la solution de cette crise, il paraît évident que le gouvernement Asquith a reçu une sérieuse atteinte. " Si l'on se place au point de vue politique, écrit le correspondant du *Gaulois* à Londres, il est certain que le gouvernement libéral souffrira de cette grève et que son existence est menacée — non pas pendant la grève, car il peut compter, aussi longtemps qu'elle se prolongera, sur l'appui et le concours de tous — mais plus tard. Dans les milieux politiques et parlementaires libéraux, l'irritation est grande, et M. Lloyd George ne serait certainement pas flatté de la façon dont des libéraux très sincères et très convaincus parlent de lui. Il a trop excité les passions et soulevé l'animosité des populations laborieuses contre les classes aisées et riches pour que l'on ne puisse, sans être injuste, lui attribuer une grosse part de responsabilité dans la crise actuelle et les événements qui l'ont précédée. Pour le ministère en général, il a trop tardé à intervenir. Si, au commencement du mois dernier, M. Asquith avait pris l'initiative qu'il a prise il y a huit jours, il est très possible, dit-on, qu'il aurait réussi à empêcher la cessation du travail. "

Entre temps le premier lord de l'amirauté, M. Winston Churchill, a présenté ses estimations pour le budget naval, et prononcé à ce sujet un grand discours. Il a fait une revue complète de la situation. A l'adresse de l'Allemagne, il a eu des paroles d'une franchise abrupte, qui a semblé étonner bon nombre d'auditeurs et de journaux. Suivant lui il est inutile de farder la réalité, et de procéder par allusions plus ou moins transparentes. Pourquoi ne pas dire carrément ce que l'on pense et appeler les choses par leur nom ? Il y a une rivalité entre l'Angleterre et l'Allemagne, quant à la force respective de leurs flottes et à l'activité de leurs constructions

navales. La Grande-Bretagne doit conserver à tout prix la supériorité sur l'empire allemand, et cette supériorité doit être de soixante pour cent. Pour la maintenir, étant données les conditions présentes de construction navale en Allemagne, il semble nécessaire au gouvernement anglais de construire d'abord quatre Dreadnoughts et trois Dreadnoughts alternativement durant les prochains six ans. Continuant son exposé, M. Winston Churchill a fait des déclarations d'une telle importance que nous croyons devoir les traduire textuellement.

“ Si nous devons maintenant, a-t-il dit, être confrontés par une addition de deux vaisseaux allemands, dans ces six années, nous proposerons d'y faire face en mettant sur les chantiers quatre vaisseaux additionnels durant la même période. Je tiens à déclarer, cependant, que tout retard ou réduction dans la construction allemande, seront suivis ici, aussitôt que nous les constaterons, par une réduction proportionnelle. Par exemple, si l'Allemagne veut renoncer à une ou deux de ses unités navales annuelles, et garder son argent dans sa poche pour le bénéfice de sa population et le développement de sa prospérité, nous abandonnerons aussitôt, s'il n'y a pas de péril d'autre part, nos unités correspondantes, et tout ralentissement du côté de l'Allemagne sera suivi par nous, en tenant compte toutefois des autres constructions étrangères. Prenons, par exemple, l'année prochaine, l'année 1913, où l'Allemagne devrait construire trois unités et l'Angleterre cinq. Supposons que les deux pays prennent congé, pour l'année, et introduisent une page blanche dans le livre des défiances nationales. Supposons que l'Allemagne ne construise pas de vaisseaux cette année, elle épargnerait de la sorte six ou sept millions de louis sterlings. Et ce n'est pas tout. Nous ne devrions pas, dans des circonstances ordinaires, commencer un vaisseau avant qu'elle ait commencé les

siens. Ainsi donc les trois vaisseaux qu'elle ne construirait pas supprimeraient automatiquement pas moins de cinq des puissants *super-Dreadnoughts* anglais, c'est-à-dire, plus qu'elle ne pourrait espérer détruire dans une guerre. Et quant aux résultats indirects, même dans une seule année, on ne saurait en mesurer l'amplitude, non seulement pour les deux nations soeurs, mais pour toute l'humanité travailleuse. Voilà donc la situation. Les Allemands ne peuvent rien gagner en puissance navale par aucune augmentation de leurs effectifs, comme je l'ai démontré, et ils ne peuvent rien perdre par aucune diminution. Nous avons donc devant nous un plan et un arrangement très simples, en vertu desquels, sans aucunes négociations diplomatiques, sans aucun marché, sans la moindre restriction de la liberté souveraine de chacun des deux pouvoirs en cause, cette intense et coûteuse rivalité navale peut être abandonnée au premier jour. Il vaut mieux, j'en suis sûr, exposer cette situation franchement et simplement au jugement des parlements et des peuples. ”

A la fin de son discours, M. Winston Churchill a insisté sur les conditions spéciales où se trouve placée l'Angleterre, au point de vue de la défense navale. Nous croyons intéressant de citer encore longuement, ses paroles : “ Nous demandons au Parlement, a-t-il déclaré, d'assurer une marge considérable de sécurité ! Nous sommes une nation sur la défensive. On ne saurait concevoir que nous puissions faire une attaque soudaine contre l'Allemagne ou tout autre puissance européenne. A part les raisons morales, de quelle utilité cela nous serait-il ? Nous n'avons pas les moyens de poursuivre une telle attaque, même si elle était heureuse, ni les moyens de faire aboutir la guerre à une prompte conclusion. Nous sommes donc relégués dans la défensive. En outre, les conséquences d'une défaite navale pour nous seraient beaucoup plus graves qu'elles ne le seraient pour la France ou

l'Allemagne. C'est la mer qui nous nourrit, nous sommes un peuple désarmé. Seuls de tous les grands pouvoirs de l'Europe, nous n'avons pas une grande armée. Nous ne pouvons menacer l'indépendance ou les intérêts d'aucun grand Etat continental, nous ne pouvons envahir aucun d'entre eux. Ce sont ces faits qui justifient devant l'univers la suprématie navale de la nation britannique. Si jamais une seule nation était capable d'appuyer la flotte la plus redoutable sur la plus formidable armée, le monde entier serait en péril, et pourrait attendre une catastrophe. Quand nous nous préoccupons de la force de notre marine, ce n'est pas à notre commerce mais à notre liberté que nous songeons. C'est notre vie même et non pas notre trafic qui est en cause. Nous devons conduire nos affaires de façon à ce que jamais une seule puissance ne puisse nous attaquer avec une perspective raisonnable de succès. Si c'est là de l'arrogance insulaire, c'est aussi la condition primordiale de notre existence." On ne saurait s'empêcher de saluer dans ces paroles l'expression du véritable patriotisme britannique. Et nous comprenons que les conservateurs, ennemis du ministère, aient applaudi le ministre.

En Allemagne, naturellement, ce discours a produit une sensation plutôt désagréable. Presque tous les journaux allemands l'ont commenté avec aigreur. Nous citons cette conclusion d'un article violent de la *Gazette* de Cologne : "L'Allemagne n'aura sans doute jamais une marine égale à celle de la Grande-Bretagne. Si la flotte allemande doit être détruite, la victoire coûtera tellement cher à l'ennemi qu'il ne restera à l'Angleterre presque plus de ressources pour défendre ses grands intérêts internationaux."

La question du *Home Rule* est maintenant ajournée au mois d'avril. On croit que le bill sera présenté le 14 avril. Les ministres ont eu récemment des conférences avec MM.

John Redmond, T. P. O'Connor et John Dillon. Les leaders nationalistes sont très désireux de voir régler tous les points controversés avant l'ajournement de Pâques durant lequel une convention irlandaise siégera à Dublin.

* * *

En France la question de la réforme électorale a pris une tournure fâcheuse. On sait que le parti radical ne néglige rien pour l'empêcher d'aboutir. M. Poincaré, qui s'était d'abord montré très ferme, et avait manifesté la résolution de faire adopter le projet recommandé par la commission parlementaire, en dépit de l'opposition de certains groupes, a subseqüemment paru faiblir. La tactique des adversaires de la représentation proportionnelle a été de crier qu'elle ne devait être adoptée que par une majorité absolument républicaine. Et qu'entendent-ils par ces mots ? Ils entendent exclure tous les députés qui ne sont pas comme aux sectaires et intolérants. Le malheur est que M. Poincaré a donné dans leur jeu. M. Charles Benoist qui a été le champion le plus tenace de la représentation proportionnelle, et qui a toujours été partisan de la République, ayant demandé au premier ministre s'il pouvait être considéré comme républicain, a reçu cette réponse renversante : " Je vous demande pardon, mon cher ami, il y a entre nous toute la question religieuse ". Ainsi donc voici un homme politique réputé modéré, qui dénie à l'un de ses collègues le titre de républicain, parce que celui-ci est un ami de la liberté. La représentation proportionnelle, comme on le voit, n'est pas encore un fait accompli, quoique l'électorat français se soit prononcé incontestablement en sa faveur.

Pendant que l'on discute et que l'on intrigue autour de ce projet de loi, les négociations avec l'Espagne se poursui-

vent péniblement. Jusqu'à présent le gouvernement espagnol s'est montré très récalcitrant. Il se refuse à toutes compensations territoriales, et n'offre qu'une simple rectification de frontières, que la France estime de nulle importance. Cette question du Maroc aura donné aux ministres français beaucoup de tablature !

* * *

Le roi d'Italie a été à Rome l'objet d'un attentat criminel. Le 14 mars, comme il quittait le palais pour se rendre au Panthéon, où il allait assister à la cérémonie funèbre annuelle en mémoire de son père, le roi Humbert, un jeune homme tira sur lui plusieurs coups de feu. Un des officiers de la garde royale tomba grièvement blessé; mais le roi ne fut pas atteint. La foule se rua sur l'assassin, que la police put à grande peine arracher à la fureur populaire. Victor-Emmanuel II continua sa route et assista à la cérémonie du Panthéon sans paraître ému. Quand il revint au palais, 250,000 personnes l'acclamèrent. Un grand nombre d'hommes politiques vinrent féliciter le souverain d'avoir échappé à cette tentative de meurtre. On remarqua spécialement l'empressement de M. Bissolati, le chef du parti socialiste, à la Chambre, qui dit au roi, en faisant allusion aux manifestations loyalistes de la foule: "Sire, cette grande démonstration indique quels sont les vrais sentiments du peuple italien".

L'assassin s'appelle, paraît-il, Antonio Dalba, il s'est donné comme un anarchiste individuel.

* * *

Au Canada, la session fédérale et la session provinciale de Québec touchent à leur fin. Durant le mois qui vient de

s'écouler, la question qui a surtout agité le Parlement d'Ottawa a été celle de l'annexion du district de Keewatin à la province du Manitoba. Le côté financier du bill présenté par le gouvernement à cet effet a suscité d'assez longs débats. Mais ce qui a surtout surrexcité l'opinion, c'est la question scolaire qui a surgi à l'occasion de ce projet de loi.

Au Keewatin il y a des catholiques. Les représentants de ces catholiques ont exposé qu'ils avaient droit à des écoles séparées, conformément à la loi qui régissait les Territoires du Nord-Ouest. Et ils ont demandé au cabinet de mettre dans le bill d'annexion une clause sauvegardant ces droits. Le gouvernement n'a pas jugé à propos de se rendre à cette demande. Et il en a donné les raisons suivantes. D'après lui, il n'y a vraiment, au Keewatin, de droits légalement acquis par aucun groupement scolaire. Et dans ces conditions, on ne peut restreindre la juridiction du Manitoba, en matière d'éducation. Là-dessus, dans la province de Québec surtout, il s'est produit de vives protestations. Et la situation des ministres catholiques de cette province est devenue très pénible. Que devaient-ils faire? Les uns ont prétendu qu'ils devaient donner leur démission, provoquer une crise ministérielle, et combattre le gouvernement dont ils avaient jusque là fait partie. Les autres ont soutenu que leur démission ne serait pas un acte judicieux, qu'elle ne remédierait à rien, n'empêcherait rien; que les circonstances particulières ne la rendaient ni utile ni opportune; et que les quatre ministres catholiques devaient rester à leur poste, pour essayer de tirer le meilleur parti possible de la situation, en obtenant le redressement de quelques-uns des persistants griefs de la minorité manitobaine.

Le débat dans la Chambre des Communes a été long et mouvementé. Sir Wilfrid Laurier, le chef de l'opposition, a proposé un amendement, rédigé en termes généraux, dont

voici le texte: " Tout en étant favorable à l'extension des frontières de la province du Manitoba, cette Chambre est d'avis que les conditions auxquelles on veut subordonner cette extension, telles qu'elles apparaissent dans le bill et dans le décret en conseil du 20 février 1912, sont inéquitables et injustes tant pour la population du Manitoba, que pour celle des autres provinces du Canada ". Cet amendement a été rejeté par 103 voix contre 65. Subséquemment la deuxième lecture du bill fut votée par 114 voix contre 76.

En comité général, un autre amendement fut proposé par M. Mondou, dans la forme suivante: " Rien dans la présente loi ne portera atteinte, de façon à leur être préjudiciable, aux droits scolaires de la minorité, soit protestante, soit catholique, tels qu'ils peuvent exister maintenant dans telle partie des territoires maintenant annexée au Manitoba ". Cette proposition fut rejetée sans vote. A la troisième lecture du bill, MM. Mondou et Lamarche soumièrent ce nouvel amendement: " L'article 22 de l'Acte du Manitoba, 1870 — 33 Vict., chap. 13—s'appliquera au territoire ajouté à la province en vertu des dispositions de cette loi, en substituant au paragraphe 1 du dit article 22 le paragraphe suivant: "Rien dans toute telle loi ne préjudiciera à aucun droit ou privilège, en matière d'écoles confessionnelles ou séparées, dont jouit aucune classe de personnes, à la date de l'adoption de cette loi, en vertu de la loi, ou en pratique, dans le territoire ajouté à la province sous le régime des dispositions de la présente loi ". Cette motion fut repoussée par 160 voix contre 25. Enfin M. Béland a proposé que " des négociations par voie de conférence soient reprises avec le gouvernement du Manitoba dans le but de définir à l'amiable et à la lumière des lois existantes la situation des minorités, catholique ou protestante, quant à l'éducation dans le territoire annexé ". Cette proposition fut rejetée par une majorité de 55 voix.

Au Sénat le bill a soulevé également de longs débats. Plusieurs amendements de même nature que ceux ci-haut mentionnés ont été présentés infructueusement et le bill d'annexion a été finalement adopté. A l'heure qu'il est, il n'attend plus que la sanction du gouverneur-général pour devenir loi. Mais les controverses ardentes provoquées par cette mesure ne sont pas encore terminées.

A l'encontre des critiques passionnées auxquelles les membres catholiques du cabinet ont été en butte, leurs amis affirment qu'en restant à leur poste ils ont mieux servi la cause de la minorité qu'en faisant une crise, et qu'ils vont obtenir du ministère et de la législature du Manitoba d'importantes concessions pour cette minorité.

Après la discussion sur le bill du Keewatin, est venu l'exposé budgétaire. C'était le début de M. White, le nouveau ministre des finances. Il s'est acquitté de sa tâche avec succès. Suivant l'habitude de ses prédécesseurs, il a examiné trois exercices, celui de 1910-1911, celui de 1911-1912, et celui de 1912-1913.

L'exercice 1910-1911 s'est soldé de la manière suivante : revenu \$117,780,409.78 ; dépenses, \$87,774,198.32 ; surplus, \$30,006,211.46. Voilà pour les recettes et les dépenses imputables au revenu. Mais il y a en plus les dépenses imputables au capital. Elles ont été de \$35,022,430.29, dont \$23,487,986.19 pour le chemin de fer transcontinental. Pour l'exercice qui va se terminer le 31 mars courant—1911-1912—le ministre des finances évalue le revenu à la somme énorme de \$136,000,000. Les dépenses imputables au revenu seront d'après lui, de \$97,000,000. De sorte que l'excédent sera de \$39,000,000. C'est vraiment un record, le plus gros surplus que nous ayons eu depuis que la Confédération existe. L'honorable M. White en a félicité la Chambre et le pays, et il a loyalement accordé à l'ancien gouvernement sa part de

mérite. " Je ne sais trop, a-t-il dit, comment faire la répartition des félicitations. Mais comme le premier ministre (M. Borden) est arrivé au pouvoir à l'issue des élections du 21 septembre, et que le chef actuel de l'opposition (M. Laurier) est demeuré au timon des affaires jusqu'au 6 octobre, il y a probablement assez de gloire pour tout le monde, et un Salomon déciderait probablement qu'ils ont tous deux droit à la moitié, ou du moins à leur quote-part d'honneur et de mérite pour le budget que je sou mets en ce moment à cette Chambre. " Cependant ici encore il faut tenir compte des dépenses imputables au capital. Le ministre des finances les évalue à \$39,000,000, qui, ajoutés aux \$97,000,000 de dépenses ordinaires, forment un total de \$136,000,000. Considérant ensuite que dans les dépenses figurent \$1,150,000 pour le fonds d'amortissement, qui constituent une augmentation de notre actif, le résultat des opérations de l'année, dépenses ordinaires et extraordinaires payées, sera une diminution de notre dette pour un chiffre de \$1,150,000.

Reste l'exercice futur, 1912-1913. Il va être très chargé, surtout par les dépenses à compte du capital. Le premier budget était de \$104,919,304.86 pour les dépenses imputables au revenu, et de \$44,870,372.89 pour les dépenses imputables au capital, soit un total de \$149,789,677.68. A cela il faut ajouter un budget supplémentaire de \$19,610,039 ce qui porterait le budget total à une somme de \$169,399,716.68. Mais, comme l'a fait observer le ministre des finances, il faut tenir compte des annulations de crédits. En d'autres termes tous les crédits votés ne sont pas dépensés. " Ainsi, pour 1911-1912, les crédits déjà votés s'élèvent à \$196,079,598.73. Ce sont là les crédits établis par l'ancien gouvernement, et adoptés en partie par le gouvernement actuel, l'automne dernier. En tenant compte du budget supplémentaire déjà déposé sur le bureau, au chiffre de \$12,600,000, on voit que les crédits

affectés à l'exercice 1911-1912 s'élèvent à \$158,679,538.73. " Eh bien, sur cette somme, il restera plus de \$27,000,000 qui ne seront pas dépensés et qui tomberont en annulation. Cette prévision a permis au ministre des finances de conclure dans cette note optimiste: " Bien que le montant total des crédits pour 1912-1913 soit de \$149,789,677.68, somme qui est, je dois dire, inférieure de \$800,000 au budget total de l'exercice financier actuel, mais que nous devons augmenter par de nouveaux crédits durant cette session et par d'autres encore à la prochaine, comme je l'ai déjà dit, je suis assuré qu'à la fin de l'exercice financier actuel, les revenus du pays seront suffisants, non seulement pour couvrir les dépenses courantes, mais pour pourvoir au moins à une partie, et je crois à une bonne partie de ces dépenses connues sous le nom de dépenses spéciales ou à compte du capital, et pour lesquelles en ce qui concerne du moins les dépenses à compte du capital le gouvernement serait autorisé à emprunter. "

Glanons encore quelques chiffres dans le discours du ministre des finances. Au 31 mars 1911, la dette brute du Canada était de \$474,941,487.42, et l'actif de \$134,899,435.39; ce qui laissait une dette nette de \$340,042,052.03. La réserve en numéraire s'élevait à la somme très considérable de \$74,472,977.17 en or. Cet or est gardé dans les différents bureaux du receveur général par tout le Canada. " La base de la circulation des billets du Dominion, a dit l'honorable M. White, est réellement en or, et quant aux billets du Dominion que les banques détiennent comme partie de leur actif, la base est aussi en or. C'est absolument comme si elles avaient de l'or au lieu de billets du Dominion. "

Le ministre des finances a aussi donné des informations intéressantes au sujet du coût du Transcontinental. Jusqu'au 31 mars 1911 on avait dépensé en deniers sonnants dans cette entreprise la somme de \$95,422,533.44. Pour l'exercice

finissant, on peut estimer la dépense à \$22,500,000. De sorte qu'au 31 mars 1912, le Canada aura déboursé \$118,000,000 pour la construction de cette gigantesque voie ferrée. Les dépenses qui restent à faire sont évaluées à \$100,000,000.

Pour ce qui concerne le commerce du Canada, l'honorable M. White a donné à la Chambre les informations suivantes. En 1910-1911, nos importations ont atteint un chiffre de \$472,247,540, et nos exportations ont été de \$297,196,365; soit un total de \$769,443,905. Pour les dix premiers mois de l'année courante le volume de notre commerce a été de \$711,199,802, tandis que les dix mois correspondants de l'année précédente n'accusaient qu'un volume de \$634,431,075. Le ministre des finances a terminé son discours par ces paroles encourageantes: "Dans les circonstances favorables que j'ai décrites et vu qu'il est très probable qu'elles se maintiendront, un brillant avenir semble être réservé au Canada. Jouissant de la paix, de l'abondance et de la prospérité, ses habitants courageux, loyaux et patriotes s'attendent avec confiance à un sort meilleur encore".

A la législature de Québec, le gouvernement de Sir Lomer Gouin vient de présenter aux Chambres sa politique nouvelle au sujet des chemins de fer. Il propose de subventionner trente et une compagnies en leur distribuant près de six millions d'acres de terre, suivant certaines conditions. A deux exceptions près, ces subventions en terre ne pourraient être converties en argent.

D'après les rumeurs qui ont cours, les élections provinciales auront lieu d'ici au mois de juin.

Thomas CHAPAIS.

Québec, 27 mars 1912.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE, par Gustave Gautherot. 1 vol. in-12, de 540 pages. Prix: 5 fr. — Paris, Beauchesne, 1911.

Le piédestal sur lequel, depuis un siècle, on tente de hisser les *grands ancêtres*, les héros de la Révolution, commence à s'effriter pour de bon ; et les statues aux pieds d'argile jonchent déjà le pavé de leurs débris. Taïne fut le premier artisan de ce grand oeuvre de justice ; M. Aulard, en le combattant, n'a fait, bien malgré lui, que l'y aider ; M. Gautherot y aura largement contribué.

Son livre est loin d'être définitif. Il ne comprend que des travaux d'approche destinés à une condensation future. Les mêmes principes entraînent les mêmes conséquences. Etant donné que ces principes n'ont pas été dégagés une fois pour toutes dès le début, il s'ensuit qu'ils reviennent à l'occasion de chaque fait nouveau. C'est le pire inconvénient d'un livre pareil. Quand M. Gautherot aura rétabli la vérité sur tous les événements, il reprendra sans doute en une oeuvre d'ensemble la doctrine philosophique d'où ils émanent. On verra alors que " les principes de la Révolution consistèrent surtout en une explosion de *sentiments* (p. 429)". Cette explosion apparaîtra comme le résultat de la sensiblerie infusée par Rousseau à toute son époque. La brutalité des faits s'expliquera par l'absurdité des dogmes ; la fausseté des principes se comprendra à la villenie des penseurs et des orateurs de l'époque.

C'est cette tourbe arrogante et prétentieuse, ce sont leurs agissements d'énergumènes, bien plus que les causes de leurs actes, que M. Gautherot met cette fois en relief. Ce qui a fait leur force dans l'action, c'est ce qui a rendu les encyclopédistes les maîtres de la pensée du temps : la conviction imposée à un peuple exalté et devenu presque fou que

Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis !

Maîtres de Paris et de la France à l'aide de ce stratagème, ils étaient à l'aise pour opérer leur oeuvre de destruction. A chaque fait nouveau, c'est une parcelle du passé qui s'écroule. Cette désorganisation, on la suit au jour le jour, telle que la racontent les manuscrits, les documents privés et les correspondances secrètes. Les révolutionnaires se condamnent ainsi eux-mêmes. Et c'est le grand mérite de M. Gautherot d'avoir dédaigné les renseignements de seconde main pour remonter directement aux sources.

Pour rendre son livre plus attachant, il lui eût fallu peut-être résumer, en un premier épilogue, la doctrine, en un second, l'action révolutionnaire. Le rôle de la franc-maçonnerie, des clubs et des femmes, se fût ainsi mieux dégagé, semble-t-il. Il eût fallu encore débarrasser la phrase de ces parenthèses, pleines d'idées et de renseignements pourtant, qui finissent par noyer la pensée principale. Enfin le correcteur d'épreuves aurait dû apporter à sa tâche un soin plus méticuleux; il a laissé passer, outre des fautes sans nombre, l'énorme incorrection que constitue *pas aucun* (p. 384).

Tel quel, à titre d'ébauche et comme juxtaposition d'études réservées à une condensation future, l'ouvrage de M. Gautherot n'expose pas le *philosophisme révolutionnaire*, mais le montre *en action* avec une netteté parfaite et une abondance étonnante d'authentique documentation.

C'est sans doute cette maîtrise du jeune professeur qui lui a valu tant de horizons. On ne crie pas si fort quand le bistouri ne fait aucun tort; s'il fait mal, c'est qu'on est malade. Pareille levée de boucliers est la meilleure preuve de l'opportunité et de la justice d'une telle opération.

E. C.

* * *

CONFÉRENCES A LA JEUNESSE DES ECOLES, par Ch. Vandepitte,

D. H. 3 volumes in-12. — Paris, Téqui, 1911.

Les trois séries de ces conférences comprennent les sujets suivants : Grandes vérités du salut, et devoirs d'état, devoirs envers Dieu et le prochain, devoirs envers nous-mêmes. Presque toujours très courtes, ces conférences fourniront à la jeunesse " ample matière à s'instruire dans la connaissance de la religion et à se perfectionner dans la pratique de la vertu. "

* * *

UNE NOUVELLE " HISTOIRE ANCIENNE DE L'EGLISE ", par M. le chanoine Marchand. 1 vol. in-12. Prix: 1 fr. 50. — Paris, Oudin.

Dans son ouvrage, l'auteur expose les raisons si graves qui ont motivé la condamnation du travail de Mgr Duchesne et fait connaître les principales sources d'erreur de l'historien: Laïcisation de l'histoire de l'Eglise, manque de fondement théologique, ignorance de la notion d'inspiration.

* * *

L'EDUCATION DE LA CHASTETE. *Méthode pratique d'enseignement sexuel et d'éducation de la chasteté*, proposée aux parents, aux prêtres et aux éducateurs, par le Dr Michael Gatterer, S. J., Dr Franz Kruss, S. J. Traduit de l'allemand par l'abbé Th. Dequin. — Paris, Bloud et Cie, 7, Place Saint-Sulpice.

Les brochures abondent sur ce sujet d'une importance capitale. Celle-ci, avec la doctrine générale, met en relief des plans d'instruction sur l'enseignement collectif à donner aux jeunes enfants (page 66), à ceux qui suivent les cours moyens et supérieurs (page 74). Aux jeunes gens qui vont quitter l'école, on donne des modèles d'instructions collectives sur le mariage; ces leçons doivent être faites séparément pour les garçons et pour les filles (83 et s.)

Les parents et les pédagogues trouveront grand profit à bien se pénétrer de ces doctrines. Il leur importe de former la conscience des enfants et de prendre les dispositions extérieures pour protéger leur innocence. Mais dans cette oeuvre, il ne faut pas attacher un succès infailible aux théories des pédagogues modernes. Qu'on médi- tate de préférence ce conseil de Foerster, rappelé à la page 133 : " Dans la vie sexuelle, la religion a une puissance de préservation si fondamentale et si irremplaçable que — sauf quelques exceptions très rares — il est impossible absolument de garder une réelle continence, de se préserver des grandes tentations ou de les surmonter sans une éducation religieuse. "

P. P.

* * *

LE PERE GRATRY, par l'abbé A. Chauvin, directeur de l'Ecole Massillon. *L'Homme et l'oeuvre d'après des documents inédits*. — Paris, Bloud et Cie, 7, Place Saint-Sulpice.

Nous avons tous aimé le père Gratry surtout dans notre jeunesse. Parfois nous nous sommes agréablement amusés de quelques-unes de ses affirmations dans les Souvenirs. Ne nous raconte-t-il pas, par exemple, qu'une nuit, en un instant, le sens du génie latin lui fut donné ? " En réfléchissant, dit-il, à une phrase latine, je compris tout à coup l'esprit de cette langue ". Nous le félicitons et le trouvions bienheureux. Evi-

demment, nous n'avions pas la même intuition; mais nous gardions dans l'âme une admiration profonde pour ce prêtre distingué qui vécut avec un idéal si élevé. Philosophe, écrivain, théologien, on le retrouve toujours le même: apôtre pour la diffusion de la vérité, et la conciliation de la science et de la foi. On peut regretter son attitude au Concile du Vatican; mais il a eu dans son humble soumission le courage tout chrétien d'écrire: "J'efface ce que j'ai écrit contre l'infaillibilité". On lit donc avec intérêt toute cette vie de Gratry qui nous fascinait aux jours de nos études.

P. P.

* * *

VERS LA MAISON DE LA LUMIERE, par B. Amstice Baker. *Histoire d'une conversion*. Ouvrage traduit de l'anglais. Préface par Dom Cabrol, abbé de Farnborough. — Paris, Lecoffre, 1911.

L'inquiétude religieuse est la marque distinctive de notre époque. On l'a décrite en France surtout pour la classe des lettrés. En Angleterre le mouvement d'Oxford se continue. Miss Bessie Amstice Baker, qui appartient à une riche et vieille famille protestante d'Angleterre, n'échappe pas aux préoccupations de ses contemporains. Elle étudie les doctrines des philosophes, des savants et des critiques du dix-neuvième siècle, mais elle garde son indépendance et se laisse "faire" par la vérité. Il est intéressant de suivre les diverses phases par lesquelles passe son âme si sincère. Comme bien d'autres protestants, elle trouve que la Bible, laissée à la libre interprétation des hommes, fournit des arguments pour démontrer les assertions les plus contraires (page 26). Dieu a parlé, mais où trouver cette révélation? Dans l'Eglise d'Angleterre. — Mais, dit-elle, "entendre cette Eglise enseigner les doctrines High Church, Low Church et Broad Church, entendre ses représentants officiels se contredire les uns les autres en toute rencontre, et la regarder comme le magistère constitué par Dieu pour m'apprendre la vérité, passait absolument mon pouvoir" (page 136). Comme à Brunetière, il lui faut "une autorité qui décide". Cette autorité réside dans l'Eglise de Rome, où elle trouve "la paix et la joie, la lumière et la vérité" (page 288). La lecture de ce livre est de nature à éclairer les âmes qui cherchent la lumière.

P. P.

* * *

L'AISANCE QUI VIENT. *Vie du colon français dans la prairie canadienne*, par Louis et Jean. 1 vol. in-16 de la *Collection canadienne Jean du Saguenay*. Prix: 2 francs. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Peu de centres offrent au même degré que notre pays une aussi grande chance de réussite au colon français, s'il est laborieux, sobre et économe. Quelques ouvrages renseignent sur ses richesses ceux que leurs goûts personnels ou les nécessités de l'existence poussent à s'y fixer. M. du Saguenay, lui-même, sous le titre de *La Terre pour Rien*, nous a donné sur ce sujet un livre très pratique et dont l'influence a été grande. Il a pensé cependant qu'un ouvrage qui s'adresserait à l'imagination autant qu'à la raison, qui joindrait la séduction du roman à la documentation précise atteignant un public plus vaste, rendrait plus de services encore. Voici donc un livre qui initie à la vie même du colon français au Canada. Et tous ceux qui veulent que le Canada demeure, de culture et d'esprit, une terre française, aimeront à le faire connaître autour d'eux, à faire savoir que sur cette terre il sera longtemps encore possible aux persévérants, de saluer, après l'effort consciencieux, " l'aisance qui vient ".

* * *

THEATRE CHRETIEN. *Au Clocher! Magnificat, L'Ange de Noël, Chez Pilate*, par Paul Janot. Préface par Maurice Barrès, de l'Académie française. 1 vol. in-16, Prix: 3 fr. 50. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

Les pièces contenues dans le *Théâtre chrétien* de M. Paul Janot sont remarquables par l'élévation des idées; elles sont en outre de l'excellent théâtre où un don merveilleux de la scène s'unit à une grande puissance dramatique.

L'auteur se plaît aux sujets d'actualité: la destruction des églises, la fermeture des couvents, l'enseignement antireligieux, les deux poids de la Justice y sont présentés en des drames saisissants ou d'amusantes satires.

Dans la préface qu'il consacre à l'oeuvre principale de ce livre: *Au Clocher!* M. Maurice Barrès écrit: " Qu'elle fasse le tour de la France cette pièce et qu'elle réveille partout les idées généreuses, les idées vraies que vous y faites si bien vivre. "

* * *

PETITE ANNEE LITURGIQUE ou PAROISSIEN ROMAIN historique et liturgique, par l'abbé J. Verdunoy. Fort volume in-18 (VIII-1578 pp.), 4.00. *Le même*, en reliure toile, tranche jaspée... 5.00 — tranche rouge... 5.50 — tranche dorée... 6.00 — petit chagrin, tranche dorée... 7.00. — P. Lethiellieux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6e).

Le titre complet de ce livre serait *PAROISSIEN HISTORIQUE ET LITURGIQUE*. Il explique la splendeur de la liturgie en général, le cycle liturgique, les fonctions et choses sacrées : églises, autels, vases, linge, vêtements.

Il indique l'origine et le caractère propre des prières ordinaires : prières du matin et du soir, messe, vêpres, complies, bénédiction du Saint-Sacrement, chemin de croix, salutation angélique, *credo*, litanies, *angelus*, *Te Deum*.

Il met en relief l'idée générale de chaque psaume ; l'origine et la valeur expressive des psaumes et des hymnes ; les introïts, graduels, offertoires et communions, l'histoire et les rites symboliques de l'aveug, du carême, de la semaine sainte, du temps pascal, de la Fête-Dieu, des dimanches après la Pentecôte. Pour la semaine sainte, en particulier, par son " horaire de la Passion " et les indications de temps et de lieu qu'il introduit dans les Passions des évangélistes, il aide à suivre de très près les poignantes scènes du grand drame.

* * *

BUSSY D'AMBOISE et MADAME DE MONTSOREAU, d'après des documents inédits, par Léo Mouton. Un volume in-8, broché, avec 4 planches hors-texte et un fac-similé, Prix : 7 fr. 50. — Hachette et Cie, Paris.

Tout le monde connaît le roman d'Alexandre Dumas " *La Dame de Montsoreau* " et chacun sait que les personnages mis en scène ont réellement existé. M. Léo Mouton aborde le même sujet, mais le traite en historien épris de la plus scrupuleuse vérité. Nous voyons apparaître un Bussy d'Amboise, un comte de Montsoreau, et une dame de Montsoreau

si loin du type légendaire créé par Dumas, qu'on a peine à les reconnaître. C'est la seconde moitié du XVI^e siècle et les premières années du XVII^e dont la vie heurtée, brutale et raffinée à la fois se développe devant nous.

Le volume s'ouvre sur ce curieux voyage que le futur Henri III fit en 1573, à travers l'Allemagne pour aller prendre possession du trône de Pologne dont il venait d'être élu roi.

La dernière partie de l'ouvrage est particulièrement curieuse, grâce aux archives privées où il a été donné à M. Léo Mouton de se documenter. C'est ainsi que les impressions de l'auteur peuvent être contrôlées par une série de lettres inédites du Comte de Montsoreau qui, au lieu du traître farouche et sombre de la légende, nous apparaît comme un jeune étudiant en droit sage, rangé, méticuleux et plus tard, le modèle des époux.

Quant à la célèbre dame de Montsoreau que nous avons coutume de considérer avec une auréole de pureté, de droiture et d'ardente tendresse, M. Léo Mouton nous ménageait une cruelle désillusion en nous présentant au moment où elle va épouser Montsoreau une jeune veuve huguenote, prudente, coquette et avisée.

* * *

DISCOURS EUCHARISTIQUES. Collection publiée sous le patronage du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux. 2^{me} série. Fort volume in-12, Prix : 3.50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e).

Cette deuxième série contient vingt-trois discours, prononcés dans les Congrès de Jérusalem (1893), Reims (1894), Paray-le-Monial (1897), Bruxelles (1898), Lourdes (1898).

Les orateurs les plus connus parmi ceux qui les ont prononcés sont le R. P. Lemius, Mgr Cartuyvels, S. E. le cardinal Perraud, Mgr Isoard, Mgr Fulbert-Petit, M. Godefroy Kurth, R. P. Janvier, M. le chanoine Coubé, Mgr Lenfant, R. P. Tesnière.

* * *

EN SUIVANT LE MAITRE : MOIS DU SACRE-COEUR, par M. l'abbé A. Dard, du diocèse de Grenoble. Ouvrage précédé d'une lettre d'approbation de Sa Grandeur Mgr Maurin, évêque de Grenoble. Un joli volume in-18 de XII-303 pages. Prix : 1 fr. 50. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, 90, rue Bonaparte, Paris.

Ce nouveau *Mois du Sacré-Coeur* est extrait uniquement de l'Évangile. M. l'abbé Dard suit le Maître depuis le début de sa vie publique au bord du Jourdain, jusqu'à l'heure où, ressuscité d'entre les morts, il met, avant de monter au ciel, le dernier sceau à son oeuvre sur le rivage de Tibériade.

On trouve donc pour chaque jour : premièrement, la description du site actuel qui localise la scène évangélique choisie comme sujet de méditation. Ensuite vient l'épisode de l'Évangile qui nous révèle les amabilités du Coeur de Jésus, épisode commenté surtout par les Pères de l'Église. Enfin des réflexions pieuses sur l'amour dont le Coeur du Fils de Dieu était consumé pour nous, des considérations pratiques sur cette immense charité complètent la méditation quotidienne.

* * *

UN PRINCE CONTEMPORAIN, *Ferdinand Philippe d'Orléans, Duc d'Alençon*, par Y. d'Isné. *Préface* de Paul Bourget, de l'Académie française. 3^{ème} édition. In-8 écu, orné de gravures et de portraits. Prix : 3 fr. 50. — P. Lethielleux, éditeur, 10, rue Cassette, Paris (6^e)

Comme l'a dit si justement M. Paul Bourget dans son introduction à la *Vie du Duc d'Alençon* par Y. d'Isné, ce livre est vraiment " exaltant ".

L'exquise page du début résume tout l'ouvrage : " A notre époque d'agitations frivoles, de luttes secondaires, de divisions mesquines, époque où le plaisir, la vanité, le goût de paraître enlissent les âmes et entravent leur essor, il y eut un homme que sa naissance, sa valeur personnelle, la distinction de son esprit, la généreuse élévation de ses sentiments plaçaient hors de pair, au milieu de ses contemporains.

" Détaché des biens de ce monde dont il se dépouillait sans cesse, il apparaît à l'aube du XX^e siècle, comme un chevalier de Saint-Jean, drapé dans la bure du religieux que couvre la cuirasse ; appuyé sur sa bonne épée, portant sur le heaume la croix qui rayonne, signe d'espérance et de foi, et donnant à cet ensemble une forme si actuelle, si vivante, que toute la splendeur du passé transparait en lui, sans lui rien enlever de sa personnalité très moderne et très française ".

Ceci est l'éloge même du livre : il est très moderne et très français, actuel et vivant, plein de déductions délicates et fines. On le lit d'un trait, avec un plaisir extrême, comme un beau récit émouvant, une glorieuse page d'histoire.

* * *

LES MARTYRS. Recueil de pièces authentiques sur les martyrs depuis les origines du christianisme jusqu'au XXe siècle: traduites et publiées par le R. P. Dom H. Leclercq, moine bénédictin de Saint-Michel de Farnborough. Tome XI. *La Révolution 1791-1794*. Prix : 4 fr. 50. — Librairie H. Oudin, 24, rue de Condé, Paris et à Poitiers.

Ce onzième volume intitulé *La Révolution* ne contient que la moitié des actes rassemblés pour cette période: un deuxième volume lui sera consacré.

C'est la même variété dans l'unité que nous ont offert les dix volumes précédents. Une introduction très étendue esquisse l'histoire du progrès de l'irrégion en France, les faits y ont plus de place que les raisonnements et ils montrent la décadence de l'esprit chrétien préparant les excès de cette férocité tragique dont un roi, des évêques, des prêtres, des fidèles, des enfants, des femmes seront les victimes. Interrogatoires, lettres écrites quelques heures avant le supplice, testaments, recommandations orales, récits de quelques survivants, toutes pièces dignes de ces martyrs fameux de l'antiquité auxquels n'ont rien à envier les héros chrétiens qui montrent ce que l'impiété du XVIIIe siècle avait laissé de forces morales intactes prêtes à se révéler à la première occasion.

* * *

LA CHARITE A TRAVERS LA VIE, par Mme la comtesse d'Haussonville. Préface par l'abbé de Gibergues, chanoine honoraire, supérieur des Missionnaires diocésains de Paris. 1 vol. in-12. Prix: 3 fr. 50. — Librairie Victor Lecoffre, J. Gabalda et Cie, 90, rue Bonaparte, Paris.

Ce qui se dégage tout d'abord de ce livre, c'est un idéal manifestement surhumain en lui-même et dans sa réalisation au sein d'une élite qui se perpétue à travers les générations et les siècles. En la faisant rayonner avec tant de splendeur, l'auteur fait oeuvre d'apologétique sans peut-être y prétendre, car son but est surtout éminemment pratique. Dans cet idéal en effet c'est un modèle qui nous est offert, un modèle accessible à

tous, et, à des degrés divers, réalisable par tous. Aucun âge, aucune condition n'est dispensée de le reproduire, dans la mesure de sa faiblesse, mais aussi de la grâce qui l'accompagne; il supplée à ce qui manque à l'enfant pour l'entendre, au vieillard et à l'infirme pour y répondre.

"...La préoccupation de stimuler les âmes à imiter ce qu'elles admirent, a évidemment présidé au choix de ces pages, où les observations d'une psychologie pénétrante et bien renseignée, les exhortations les plus persuasives et les plus irrésistibles, les conseils les plus pratiques se référant aux plus humbles détails de la vie, se mêlent si naturellement aux considérations les plus élevées."

* * *

L'OUVRIERE, par Mlle Jules Simon, préface de M. Etienne Lamy, de l'Académie française. 1 vol. in-16 de la collection *Science et Religion (Questions de sociologie, No 621)*. Prix: 0 fr. 60. — Bloud et Cie, éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, Paris (6e).

En une série de causeries extrêmement simples, variées, courtes, l'auteur montre comment une vie laborieuse peut conserver sa noblesse, comment, par la patience, la misère se change en trésor, comment, par les mérites d'un jour, les pauvres déshéritées deviennent créancières d'une justice qui, pour payer toute dette, dispose de l'infini.

* * *